

Meys

Bulletin municipal

Décembre 2019



Imaginer

l'avenir





Édito 2

Vie municipale

Invitation aux vœux du Maire 2
Personnel communal 3

Commissions communales

Finances 4
Voirie 6
Environnement 11
Écoquartier et urbanisme 15
Culture 22
CCAS 23
Fleurissement 27
Économie 28
Meys 2019 en photos 30-31
Enfance et jeunesse 32

Associations

Liste des associations de Meys 35
Pompiers Haute-Rivoire/Meys 36
Sou des Écoles 37
Association de la cantine "Les P'tits Marmitons" 38
Les Auvergnats de Meys 39
MJC - Meysystème - Les Co'Meys'diens 40
Fête de la Batteuse 42
Histoire et Patrimoine de Meys 44
Club de l'Amitié 46
Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais 47
Comité FNACA Meys/Grézieu-le-Marché 47
Association des classes en 0 48
Association Sportive Meysarde 49
AAPPMA Les Amis de la Haute-Brévenne 50
Activité physique adaptée - Gym seniors 51

Associations et services du territoire

Informations intercommunales 52
Association La Fabrik 56
Le SYRIBT 58
Office de Tourisme des Monts du Lyonnais 59
Déclaration annuelle de ruches 59

État civil 60

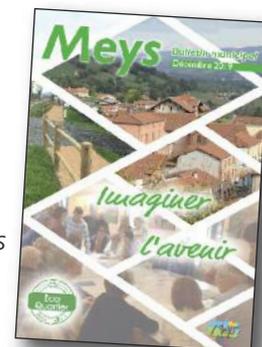
Pages centrales :

A votre service

Calendrier des manifestations
sur la commune de Meys

Déchèteries

Tarifs de location des salles de Meys



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président
Jérémy CLOYE, Catherine DEPIERRE

Conception et impression :

Imprimerie EGF - 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76

E-mail : egf-imprimerie@orange.fr - Site : imprimerie-egf.fr

Ce bulletin est imprimé sur papier certifié PEFC.

Mairie de Meys

Tél. 04 74 26 60 55 - Fax : 04 74 26 64 61

Email : mairie.meys@cc-mdl.fr

Site internet : www.meys.fr

Horaires d'ouverture

Mardi après-midi de 14h à 17h30

Mercredi matin de 10h à 11h30 (sauf le 1^{er} mercredi du mois)

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 10h à 11h30 (uniquement le 1^{er} samedi du mois)

POUR INFO

Distribution des sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

**le mercredi 8 janvier 2020 de 14h à 17h
à la salle polyvalente**

**et le samedi 11 janvier 2020 de 9h à 12h
à la salle de la cantine.**

Les personnes ne pouvant pas se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de **demander à leurs voisins ou leurs amis** de leur rendre service.

Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.

Jours de ramassage

Rappel :

Sacs noirs : le jeudi matin toutes les semaines

Sacs jaunes : le mardi matin tous les 15 jours

Comme le veut la tradition, le bulletin municipal de fin d'année nous permet de vous informer sur les différents événements importants qui se sont passés sur notre commune et notre territoire durant l'année écoulée.

Cette année revêt un caractère particulier, avec le renouvellement des conseils municipaux qui aura lieu pour la mi-mars 2020. Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Nous sommes donc en période pré-électorale et la loi encadre la communication des élus. De fait, celle-ci est donc réduite.

A mon grand regret, je ne commenterai donc pas l'action municipale. Dans ce bulletin, nous vous informons toutefois, comme à l'habitude, des projets réalisés sur l'année 2019 et nous laissons la parole aux associations communales et intercommunales. Cela n'empêche pas de rappeler les fondamentaux de la vie en société et de bousculer, comme à l'accoutumée, les récalcitrants.

Vous pourrez apprécier, cette année encore, le dynamisme de nos associations. Elles souffrent toutes d'un manque de renouvellement. De nouveaux adhérents peuvent apporter du sang neuf et soulager la charge de travail des dirigeants. De plus, s'investir dans une association est très gratifiant moralement.

Je remercie sincèrement tous ceux qui s'impliquent dans nos associations et contribuent ainsi à faire vivre notre communauté. Je remercie plus particulièrement les présidentes, présidents et leurs conseils d'administration. Sur la commune de Meys, ils sont particulièrement rassembleurs, positifs et compétents.

Je remercie la responsable, les bénévoles et l'agent partagé de la bibliothèque pour leur implication. Notre bibliothèque a beaucoup évolué ces dernières années. Avec l'aide du Département du Rhône, son offre est très riche, et la mise en réseau intercommunal rend celle-ci encore plus intéressante. N'hésitez pas à pousser la porte, ne serait-ce que par curiosité, vous serez toujours très bien accueillis.

Je remercie également nos employés municipaux qui ne ménagent pas leurs efforts pour nous servir, nous,

habitants de la commune. Ils assurent un service public de qualité avec discrétion et conscience professionnelle. J'adresse, au nom de la municipalité, une pensée toute particulière à Franck CHILLET, qui traverse une période très difficile et que nous espérons retrouver très rapidement parmi nous.



En cette fin de mandat électoral, je remercie les conseillers municipaux qui se sont investis pendant 6 ans au service de la collectivité, à votre service. Ils ont participé aux décisions importantes pour la commune, à certaines commissions de la Communauté de Communes, au soutien des personnes en difficultés, à l'organisation de manifestations culturelles ou commémoratives. Je suis fier d'avoir fait un bout de chemin avec eux, pour la collectivité. Je remercie tout particulièrement les adjoints pour leur prise de responsabilités et leur engagement quotidien. Aussi, pour ceux qui critiquent ces bénévoles, je leur demanderais de se poser la question : quel investissement personnel donnent-ils à la collectivité ?

Enfin, je remercie nos financeurs (le Département du Rhône, l'État et la Région AURA) sans lesquels nous ne pourrions envisager l'évolution de notre commune, et nos annonceurs qui nous permettent de valoriser notre bulletin municipal.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui nous ont quittés en 2019, celles qui souffrent, connaissent la maladie ou se retrouvent seules. Je souhaite que cette année leur soit plus douce et plus clémentine.

Je vous adresse à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de bonheur, pour cette nouvelle année.

Le Maire
Philippe GARNIER

INVITATION

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal
invitent **tous les Meysards**

à la **présentation des vœux** pour l'année 2020

le dimanche 12 janvier 2020 à 10h30 à la salle des fêtes

Cette manifestation sera suivie du verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Personnel communal

Services administratifs

Sandra CHERBLANC, titulaire, assure la gestion administrative de la mairie. Maryline COLLOMB, secrétaire polyvalente, s'occupe plus particulièrement des factures, des redevances ordures ménagères, des demandes d'autorisation d'urbanisme et apporte un complément indispensable au service. Elle est présente tous les lundis.



Sandra CHERBLANC

Maryline COLLOMB

Nous pouvons nous appuyer sur eux au quotidien. Ils sont précieux pour la bonne gestion de la commune. C'est pourquoi nous devons les respecter et respecter leur travail.



Franck CHILLET



Philippe RONZON



Claire THIVILLER

Services techniques

Franck CHILLET, titulaire à temps plein, victime d'une grave maladie, est actuellement en convalescence. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous sommes impatients de le revoir en pleine forme. Son remplacement est assuré par Claire THIVILLER sur un mi-temps. Philippe RONZON, toujours sur un 3/5^e, complète le groupe des agents techniques. Toute l'équipe est pilotée par la municipalité (maire et adjoints), chacun dans son domaine de compétence. Malgré une année difficile au niveau de l'effectif, ils assurent toutes les tâches quotidiennes d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces publics. La gestion de la commune est de plus en plus complexe, nous avons un nombre de bâtiments publics importants qui nécessitent beaucoup de présence. Nous avons la chance que nos employés soient polyvalents, ce qui nous permet de faire de grosses économies de main d'œuvre extérieure et de recours aux entreprises.

Encadrement des enfants

Ghyslaine RABANY assure l'aide aux premières sections de maternelle, tandis qu'Ophélie PATTIER, en contrat jusqu'à mi-août, s'est occupée, de son côté, de l'aide aux grandes sections et du ménage de tous les bâtiments publics. Depuis fin août, Gladie RADIX nous a rejoint en remplacement d'Ophélie. Pour assurer le service de la garderie, qui est victime de son succès et qui accueille jusqu'à 35 enfants, Gladie vient en renfort le matin à partir de 7h50 puis de 16h15 jusqu'à, parfois, 17h. Je rappelle que la garderie périscolaire a lieu tous les jours d'école de 7h15 à 8h20, puis de 16h15 à 18h30. De plus nos ATSEM assurent les tâches de ménage dans les différents locaux municipaux, avec une priorité pour l'école. Elles ne terminent pas leurs journées avant 19h15. La charge de travail de



Ghyslaine RABANY

nos ATSEM est de plus en plus importante.

Nous accueillons ponctuellement des stagiaires sur les temps scolaires et périscolaires.



Gladie RADIX

Cantine

Odile DUPUY est toujours la responsable de la restauration scolaire. Elle est mise à disposition de l'association de la cantine et assure l'animation du temps de midi avec Colette COUTURIER et Véronique MILAN (employées par l'association de la cantine). Afin d'améliorer le temps de récréation après le repas, la cour de l'école municipale est mise à disposition de l'association et des enfants.



Odile DUPUY

Je leur adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la qualité de leur travail, leur respect et leur discrétion. Je demande aux habitants, aux parents d'élève, à tous, de les respecter. Ils sont un des piliers essentiels du bon fonctionnement de notre commune.

Les services de la commune sont de plus en plus prégnants et demandent de plus en plus de temps de travail. Il faudra certainement renforcer les équipes pour maintenir le niveau de service public.

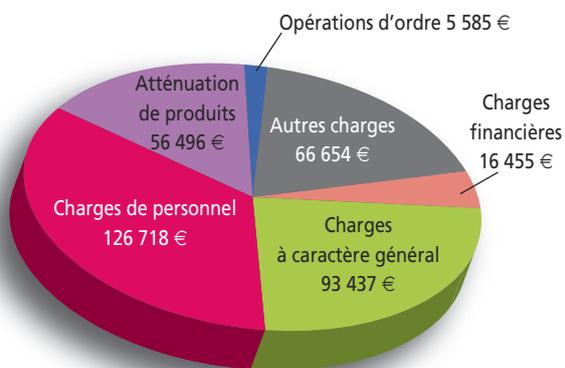
Je souhaite à tous nos employés, communaux et intercommunaux, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Que ceux qui sont dans la difficulté, la douleur et la peine, gardent espoir. Nous les soutenons et espérons de tout cœur que cette année 2020 leur sourira.

Le Maire
Philippe GARNIER

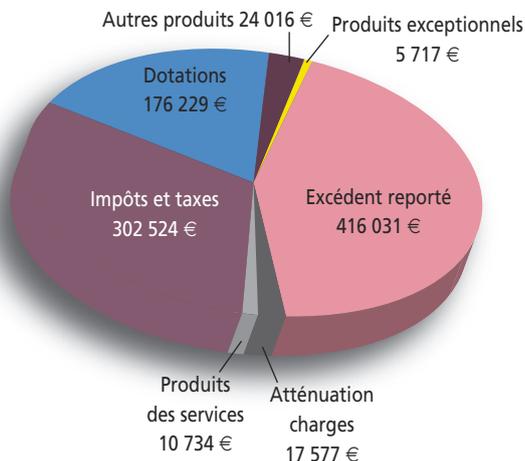
Finances

Résultats compte administratif 2018

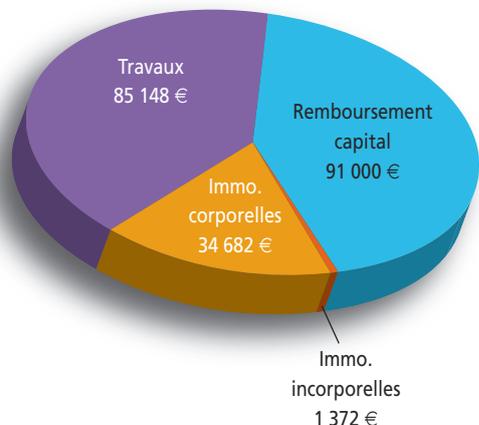
Dépenses de fonctionnement



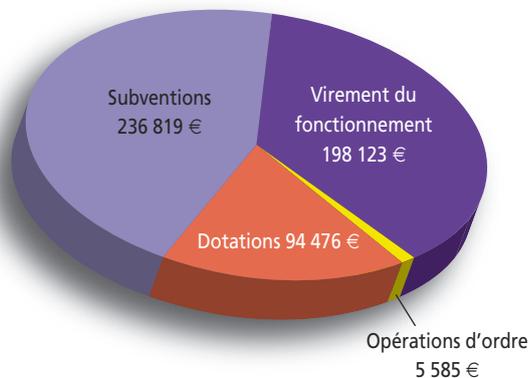
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement :	-365 349,27 €
Recettes de fonctionnement :	543 089,03 €
Excédent de fonctionnement 2018 :	177 739,76 €

Dépenses d'investissement :	-218 727,20 €
Recettes d'investissement :	336 881,03 €
Excédent d'investissement 2018 :	118 153,83 €

Excédent de fonctionnement à reporter : 545 000,00 €
Excédent d'investissement à reporter : 61 060,27 €

afaq
ISO 14001
Environnement
AFNOR CERTIFICATION

LANGUEDOC CHIMIE

ELCEVER

Produits de maintenance
Liquides industriels
Désinfection - Hygiène
Bâtiment - Peinture et TP
Phyto-sanitaires
Phyto-alimentaires

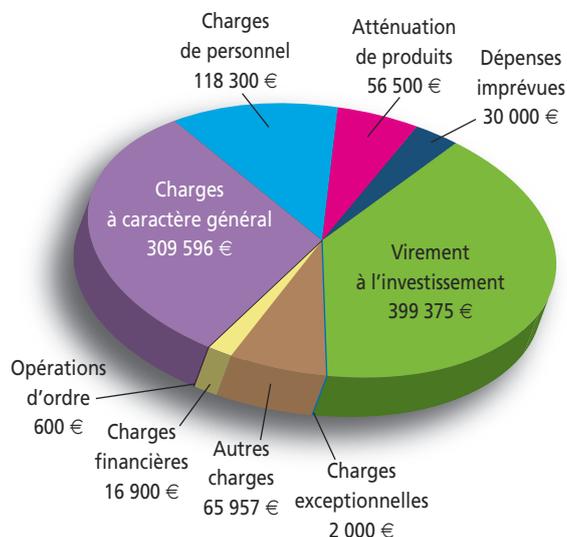
Fabrice VALAIRE
fabrice.valaire@l-c.info
69610 STE-FOYL'ARGENTIÈRE
06 07 62 68 95

ZI La Coupe - BP 37247 - 11782 NARBONNE
Tél. 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01
www.languedoc-chimie.fr

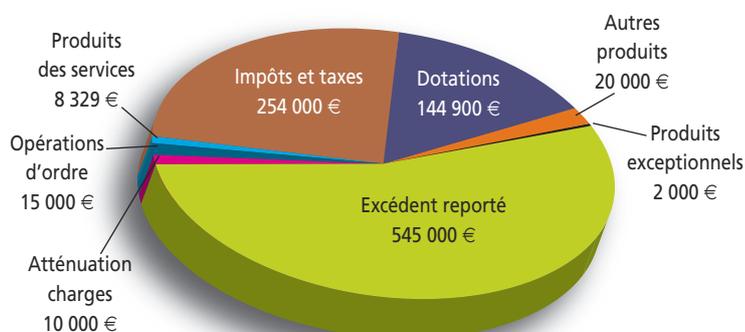


Budget 2019

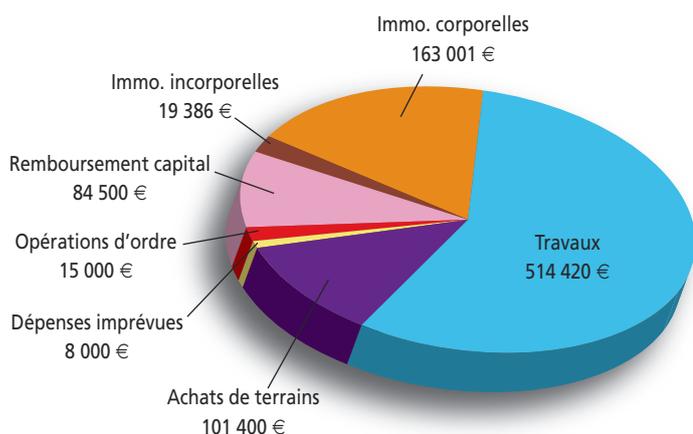
Dépenses de fonctionnement



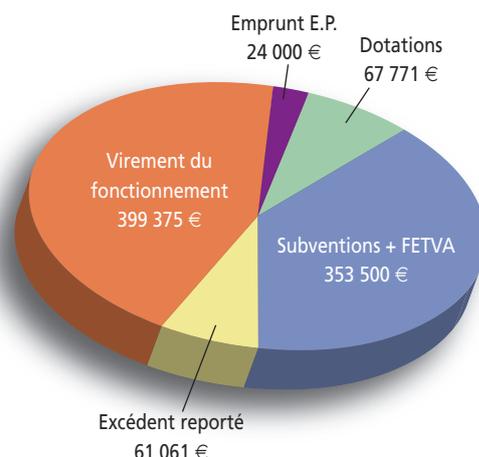
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement : -999 229,00 €

Recettes de fonctionnement : 999 229,00 €

Dépenses d'investissement : -905 707,00 €

Recettes d'investissement : 905 707,00 €

Claude VIRICEL
06 85 13 73 93

*Vins fins, champagnes
Spécialités du Sud-Ouest*

117, chemin de Montfrond
69610 Grézieu-le-Marché
Tél. 04 78 48 41 02
vins-viricel@orange.fr

CABINET DENTON
Géomètre Expert DPLG

Bornage amiable - Division foncière - Lotissement - V.R.D.
Aménagement rural et urbain

34 Route de l'Argentière 69610 STE FOY L'ARGENTIERE
Tél : 04 74 70 05 46 - Mail : denton.geometre@orange.fr

Rue Symphorien Champier 69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE
Tél. 04 78 48 40 85

THIVILLIER
CONSTRUCTION

Votre partenaire technique

25 Impasse des Artisans
69610 SOUZY
Tél. 04 74 70 04 27
www.thivillier-sarl.com

Voirie

Déneigement

Un retour rapide sur l'hiver dernier : un **premier épisode neigeux fin octobre 2018** avec des **chutes importantes et brutales** entraînant des dégâts sur des arbres encore feuillus et en parallèle sur les lignes électriques et téléphoniques, de la neige lourde **mais une fonte rapide**. Le **2^e épisode plus coriace début février 2019** nous apporta une **neige plus poudreuse** entraînant des congères importantes dans les secteurs balayés par le vent du nord.

Les agents interviennent sur l'espace public du cœur de village (accès aux divers bâtiments : école, église, mairie, commerce et voiries étroites, etc). L'entreprise SARL du ROULET a par ailleurs en charge le traitement des voies principales sillonnant la campagne.

Dépense : 2 025 €

Petit rappel pour vos véhicules : les équipements spéciaux sont plus efficaces que ceux de saison estivale lors de la chute des températures à partir 7°, et à fortiori au-dessous et sur la neige. Pensez à anticiper vos changements de pneus ou de roues avant début novembre.

Enrobé à froid

8,3 tonnes furent nécessaires pour combler les "nids de poule" à la sortie de cette période hivernale. Travaux effectués manuellement par les agents techniques. **Règlement à COLAS pour 1 085,64 €**

Travaux sur le chemin des Gouttes (famille DUBOIS)

Il s'avérait utile de "recaler" la partie centrale, la plus humide, avec des matériaux acheminés par la SARL du ROULET (**ballaste + 0/80 et 31/5 pour 4 757,09 €**). Mise en place réalisée par les agents techniques. **Location de mini-pelle + tractopelle + cylindre à la SARL du ROULET pour 817,20 €**.

Chemin du Chambon

Les orages de cet été ont bien redressé la situation de sécheresse que nous subissons. Soyons bien conscients que nous avons été privilégiés au niveau de notre région ! Néanmoins, les précipitations répétées ont détérioré nombre de chemins ruraux. Des **saignées** furent **recreusées et garnies de béton**, 8 m³. Merci aux bénévoles pour la mise en place. Peu à peu, il y sera transporté du remblai pour l'améliorer.

Le partage de l'eau doit être réalisé dès l'amont pour limiter les effets de l'érosion.

Chemin de la Vigne

Pour faciliter le déplacement des riverains dans le cadre du futur projet de construction OPAC au bas de l'écoquartier, il parut nécessaire d'améliorer un tronçon de 120 m avec apport de grave, pour combler des ornières ne permettant plus l'accès aux véhicules légers par le haut.

Transport de matériaux réalisés par la SARL du ROULET, participation des agents techniques, mini-pelle + cylindre (dépenses : matériaux, mini-pelle 3 353,82 €).

Réseau des eaux pluviales

Renouvellement au cœur du village d'un tronçon du réseau d'eaux pluviales (42 m). Après passage de caméra, il s'est avéré un certain degré de vétusté sur le réseau d'eaux pluviales. Pour limiter la nuisance aux riverains et à





la circulation en général, nous fûmes contraints de renouveler ce tronçon pendant les vacances scolaires de la Toussaint. Travaux parfaitement réalisés dans la forme et le délai par l'entreprise **SOGEA**. **Dépense 19 655,40 €**

Aménagement

Il était important, tant pour les riverains agriculteurs que les promeneurs, de **canaliser le ruisseau la Malgoutte par la pose de tuyaux** de 500 mm de diamètre. Ce chemin rejoint le Fil à la Serre sur Maringes. Ouvrage réalisé par les agents techniques. Tractopelle + remblai.

Entretien des voiries communales

Depuis quelques temps déjà, les revêtements sur les voies de grande distance se réalisent sur 2 années pour en limiter l'incidence financière. La terminaison du **chemin du Fil** s'est achevée début octobre pour **12 306,25 €**. L'entreprise **COLAS** en charge de ces travaux a pris du retard. Les journées d'automne un peu plus humides qu'à l'ordinaire n'ont pas facilité les réalisations des tapis d'enrobé. De ce fait, sur plusieurs communes, certains chantiers sont reportés au printemps prochain, afin de les réaliser dans

des conditions optimum. C'est le cas du **chemin des Combes** sur Meys pour une **prévision de dépense à hauteur de 29 416,31 €**. Ce financement provient de l'attribution voirie de l'intercommunalité.

Toutes les dépenses énumérées dans les articles précédents sont abondées par le budget communal voirie.

Passage de l'épareuse

Comme à l'accoutumée, les talus et haies des voies communales sont entretenus par l'entreprise **S. CHILLET**. **Dépense 3 150 €**

Certains d'entre nous ont procédé à l'entretien des haies envahissantes ou arbres morts dont ils sont propriétaires ou responsables. **Merci !** Les intempéries de plus en plus fréquentes (vent, neige...) occasionnent de nombreux problèmes. **Attention :** la fibre optique, tant attendue, pourra être déployée seulement là où les fils et poteaux de téléphonie seront accessibles.

Réhabilitation des marches de la passerelle du Bessenay sur la Brévenne

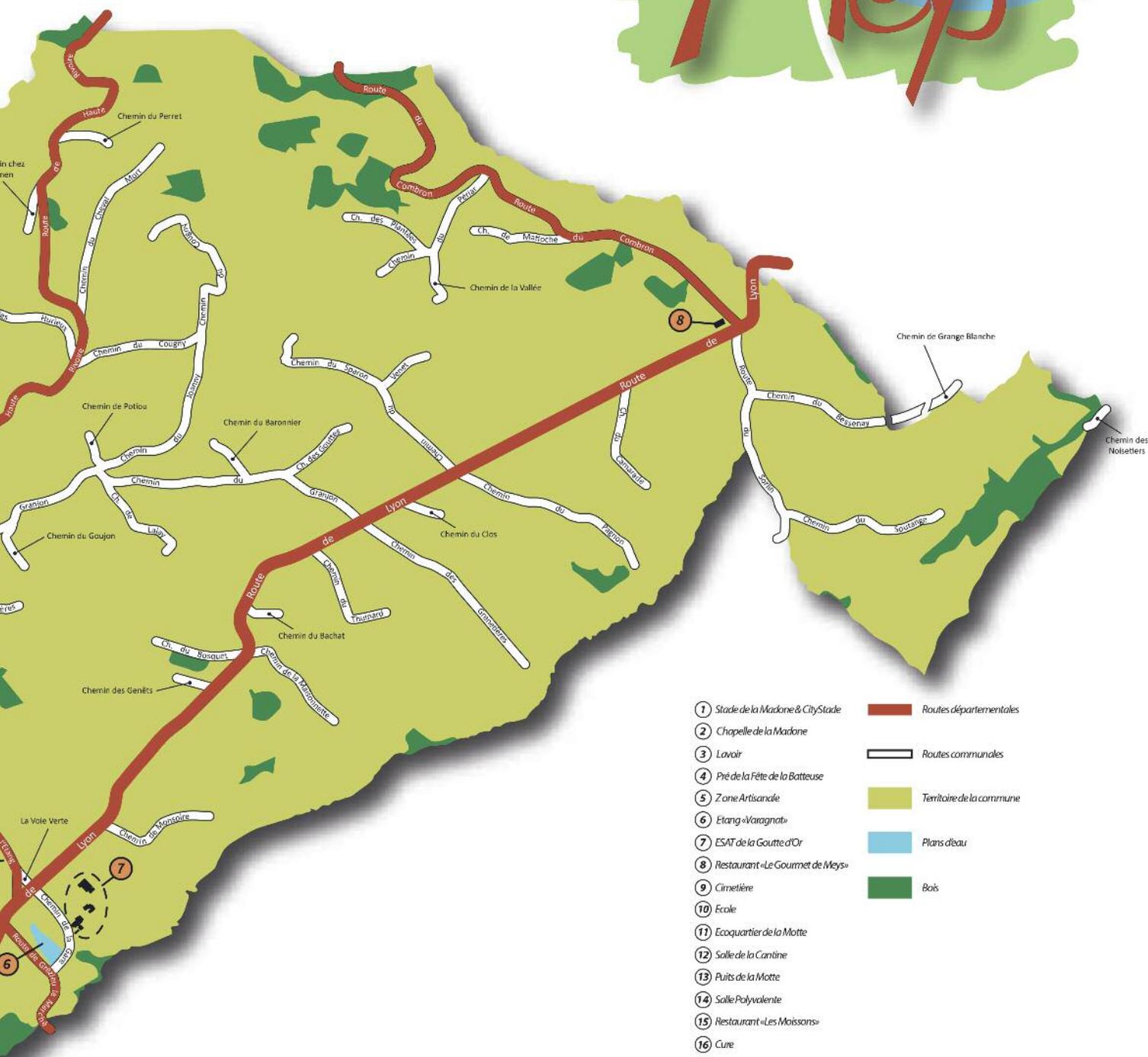
Les marches d'accès non conformes furent renouvelées avec des pierres de récupération et jointes au ciment par les agents techniques pour consolider l'ensemble.

Avant



Après





Voirie (suite)

Renouvellement du tracteur communal

Le tracteur donnait fréquemment des signes de défaillance et générait des dépenses de réparations démesurées. En collaboration avec les agents techniques, et après étude des devis, le conseil municipal a validé l'acquisition d'un **tracteur**



neuf de marque NEW HOLLAND de 75 ch avec relevage avant, lame à neige de 2,5 m, chargeur avant, semoir à sel et godet arrière hydraulique. Nous l'avons réceptionné récemment, ce qui nous a permis de faire une prise en main, assez rapide toutefois, pour nous préparer au déneigement. Je remercie sincèrement les agents techniques pour leur intense implication et leur efficacité dans toutes les tâches qui leur sont confiées. J'adresse également mes remerciements aux membres de la commission voirie et aux différentes entreprises pour leur collaboration.



Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Guy BESSON

POUR INFO

IL Y EN A MARRE !

- Il y en a marre de ceux qui jettent des canettes et des paquets de cigarettes par la fenêtre de leur véhicule !
- Il y en a marre de ceux qui laissent traîner les sacs et les restes de leur repas de fastfood dans les fossés !
- Il y en a marre des marcheurs qui jettent leurs mouchoirs et restes de pique-nique dans les chemins !
- Il y en a marre de ceux qui jettent des sacs plastiques, des bouteilles et toutes autres saletés dans les prés !
- Il y en a marre de ceux qui jettent leurs verres en plastique n'importe où !
- Il y en a marre de ceux qui considèrent la nature comme une poubelle !

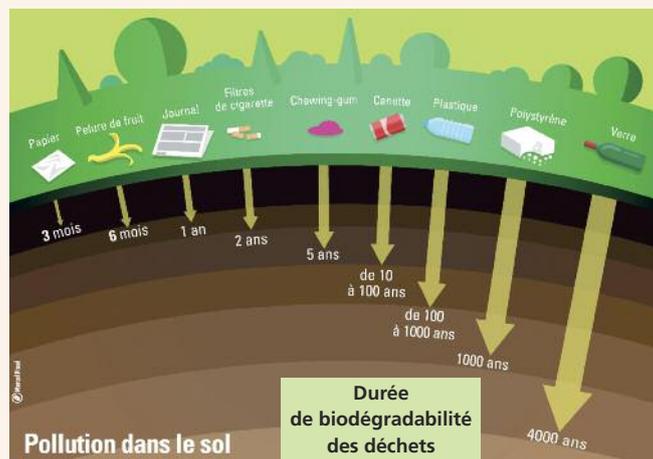
Non seulement notre environnement est pollué petit à petit, mais nos agriculteurs éleveurs voient leurs animaux se blesser, s'empoisonner, dépérir, voire mourir à cause de toutes ces incivilités.

Est-il normal que des personnes, des associations, des écoles se mobilisent chaque année pour essayer de ramasser toutes ces ordures dont certains indélébiles dégoûtants se débarrassent ? Que laisserons-nous à nos petits-enfants ? La biodégradabilité de nos déchets industriels (déchets non compostables) est longue, même très très longue.

Respectez la nature, notre environnement, et éduquez les récalcitrants, vous en serez d'autant plus grands et généreux.

Merci à vous tous.

Le Maire





Environnement

Ateliers Verts du Solaire

- Si vous souhaitez apprendre à poser vous-mêmes vos panneaux photovoltaïques,
 - si vous souhaitez limiter vos dépenses d'énergie électrique en journée (appareils en veille, chauffe-eau, lave-vaisselle, plaques électriques et four, machine à laver, sèche-linge...),
 le service transition énergétique de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais vous propose les Ateliers Verts du Solaire.



Apprendre à poser ses panneaux solaires

Auto-installer un panneau photovoltaïque en autoconsommation, sans être bricoleur, ni technicien, ni expert ?
 Oui c'est possible !

colruyt
 prix · qualité

Votre supermarché à votre service !
 11 Rue du Stade
 69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE
 Tél. 04 78 40 73 45

Ouvert dimanche matin
 Collect&Go
 Mes courses en ligne
 www.colruyt.fr

Proximité & PRIX BAS

Ateliers réalisés par Eric BONNAT, animateur auprès des particuliers qui souhaitent trouver des solutions en matière d'autonomie énergétique.

Infos pratiques

Les samedis ou dimanches au Parc Éco Habitat - Inscriptions obligatoires
 Participation financière avec prix préférentiel pour les habitants de la CCMDL
 Durée : la journée (matin : théorie, après-midi : pratique)
 Pour le repas, chaque participant apporte de quoi partager.

Places limitées à 8 par atelier

Philippe GARNIER
Maire



Brûlage des déchets verts interdit

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée par certains qui contribue à la **dégradation de la qualité de l'air** en Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé.

En-dehors de dérogations préfectorales, le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une **contravention de 450 euros**. Pourtant, on estime que 9% des foyers, souvent récidivistes, pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin, au risque d'être pénalisés par de fortes amendes (extrapolation régionale des résultats d'une étude nationale de l'ADEME).

Des **solutions alternatives** respectueuses de la qualité de l'air, individuelles

ou collectives, existent : compostage, paillage, collecte en déchetterie... Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air !

Une activité émettrice de polluants atmosphériques et dangereuse pour la santé

Outre les risques d'incendie qu'il génère, le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinages causés par les odeurs et fumées. Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Il nuit à l'environnement et à la santé.

Le brûlage à l'air libre dégrade la qualité de l'air

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est fortement émetteur de polluants atmosphériques :

- des particules (PM),
- des oxydes d'azote (NOx),
- des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP),
- du monoxyde de carbone (CO),
- des composés organiques volatils (COV),
- du benzène,
- des dioxines et furanes.



SARL DU ROULET

Jean-Marc VERNAY
 Artisan travaux publics
 Location de matériel



Le Roulet
 69610 MEYS
 Tél. 06 07 05 05 52
 04 74 26 61 02

Environnement (suite)



Les conditions de brûlage des déchets verts conduisent à une combustion imparfaite des résidus de végétaux et émettent bon nombre d'imbrûlés, d'autant plus que les végétaux sont humides. La **toxicité** peut être nettement accrue quand sont associés d'autres déchets comme, par exemple, des plastiques, des bois traités, des papiers souillés, du carburant, etc.

Des effets sur la santé

Le brûlage des déchets verts, en dégradant la qualité de l'air des territoires, a des conséquences générales sur la santé. Les effets sont renforcés pour les personnes directement exposées.

Le brûlage des déchets verts émet des niveaux importants de particules qui ont un **impact sanitaire avéré**.

Ces particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des dioxines et furanes, du benzène.

La réalité des chiffres

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt

13000 km... et produit jusqu'à 700 fois plus de particules qu'un trajet de 20 km à la déchetterie !

L'apport des végétaux en déchetterie (trajet de 20 km supposé) est systématiquement plus favorable qu'une combustion sur place pour la qualité de l'air.

Le bilan est particulièrement favorable pour les particules, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les composés organiques volatils. Bien que moins favorable pour les oxydes d'azote, il reste toutefois positif.

Interdiction :

zoom sur les déchets concernés

Les déchets verts sont des déchets issus de végétaux, quels qu'ils soient. Il s'agit de déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. Le degré de sécheresse des déchets n'a aucun lien avec la qualification de "vert".

« S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers... les déchets biodégradables de jardins et de parcs relèvent de la catégorie des déchets municipaux, entendus comme déchets ménagers et assimilés. » (extrait de la circulaire du Ministère chargé de l'Écologie du 18 novembre 2011).

Les textes de référence interdisant le brûlage des déchets verts

Le règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers et assimilés, ce qui comprend les déchets verts.

Les entreprises, notamment d'espaces verts et paysagistes, sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement (articles L541-1 et 541-2 du Code de l'Environnement) en respectant la hiérarchie des modes de traitement :

1. Réutilisation

2. Recyclage
3. Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique
4. Élimination

La valorisation est imposée par le décret du 11 juillet 2011 pour les "gros producteurs de biodéchets".

Suite au Plan Particules de 2011, une circulaire a été adressée par le MEDDE aux Préfets le 18 novembre 2011 pour réaffirmer le principe d'interdiction en encadrant les dérogations au niveau préfectoral.

Faire respecter l'interdiction

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le Maire est chargé de faire respecter dans sa commune les dispositions du règlement sanitaire départemental, notamment l'interdiction du **brûlage des déchets verts ménagers et assimilés**. Son non-respect constitue une **infraction pénale** qui expose le contrevenant à une amende de troisième classe qui peut s'élever à 450 euros (article 7 du décret du 21 mai 2003 et article 131-13 du code pénal).

Une note de MEDDE du 11 février 2014 complète la circulaire du 18 novembre 2011 sur les contrôles et les sanctions.

Les infractions au règlement sanitaire départemental peuvent être constatées par les agents de police municipale et par les officiers ou agents de police judiciaire (Maire, policiers, gendarmes).

Concernant les autres déchets, en vertu de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le pouvoir de police générale du Maire lui confère «le soin de prévenir (...) les pollutions de toute nature». Le Maire est alors dans l'obligation de faire cesser des actes irrespectueux de l'environnement, préjudiciables aux intérêts des riverains.

Le **brûlage de déchets toxiques** (comme des huiles de vidange, des solvants, des bois traités, des pots de peinture vides, des aérosols...) constitue une



infraction plus grave et est considéré comme un **délit** (article L.541-46 du Code de l'environnement) qui est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et d'une peine de deux ans d'emprisonnement.

Des solutions existent

Des solutions alternatives existent pour valoriser les déchets verts :

- **La tonte mulching** : elle consiste à déposer l'herbe broyée directement sur la pelouse.
- **Le compostage individuel** : les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité. Un broyage préalable nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre permet d'apporter de la matière ligneuse favorable à l'aération. Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur ou mettent des composteurs individuels à disposition.
- **Le paillage** : cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le développement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol. Là aussi un broyage préalable est nécessaire pour les végétaux de plus gros diamètre. Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par les collectivités.
- **La collecte en déchetterie ou la collecte sélective** en porte-à-porte. Le

niveau de particules qui pourraient être générées par le brûlage de végétaux est bien supérieur à celui du trajet. Les déchets sont ensuite valorisés.

- **La valorisation organique** : les déchets verts collectés sont généralement transférés sur des plates-formes de compostage pour valorisation organique.
- **La valorisation énergétique** : la méthanisation des déchets verts est une solution rentable pour des volumes importants. Elle fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité. Il est également possible d'utiliser les déchets verts comme combustible. Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

Expérience pour bien comprendre

- 1) Prends une casserole.
 - 2) Mets-y de la pelouse, un peu de plastique, du carton, des feuilles, ou ce que tu veux.
 - 3) Pose-la sur la table de ton salon et mets-y le feu.
- Surtout reste bien dans la pièce, fenêtres et portes fermées. Respire profondément. Résultat ? Tu as les yeux qui piquent, la gorge qui gratte et tu as du mal à respirer. Conclusion ? Tu es en train de t'asphyxier. Bravo, tu viens de comprendre sans réfléchir pourquoi brûler ses déchets, c'est dégoûtant pour la santé et donc c'est interdit par la loi.*

Extraits des sites :

www.atmo-auvergnerhonealpes.fr
et www.respire-asso.org

Philippe GARNIER
Maire

Plan Climat Air Énergie Territorial

La réalité du défi climatique ne fait aujourd'hui plus aucun doute : elle est désormais très richement documentée et a été reconnue internationalement – à l'occasion notamment de la COP21 de Paris (2015). Mais au-delà de l'injonction d'agir en faveur de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, **la transition énergétique est une véritable opportunité pour les territoires**. Elle est en effet synonyme de développement local de l'activité et de l'emploi, d'autonomisation énergétique ou encore d'effets bénéfiques sur notre santé.



La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée en 2015 a posé un cadre d'actions sur les engagements internationaux et européens de la France en matière de climat. Elle a positionné les collectivités de manière générale et **les intercommunalités en particulier au premier rang de l'action dans les territoires**.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial, PCAET, est une **démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle**. Il sert à se rapprocher sur la période 2019-2025 de l'ambition de Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Son objectif est de permettre à l'intercommunalité de coordonner la transition énergétique et climatique sur le territoire, il a donc vocation à **mobiliser tous les acteurs du territoire** (entreprises, citoyens, associations...).



Environnement (suite)

Le PCAET poursuit trois objectifs :

- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES) du territoire pour contribuer à réduire le changement climatique.
- **Préservation de la qualité de l'air** pour limiter les impacts sanitaires et environnementaux de la pollution atmosphérique croissante.
- **Adaptation du territoire aux effets du changement climatique** face à sa vulnérabilité initiale, constatée en début de diagnostic.

L'énergie est l'un des principaux leviers dans l'atténuation du changement climatique et la pollution de l'air, le plan se décline sur les trois axes du TEPOS : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Les bénéfices associés à cette démarche sont nombreux : une stratégie climat-air-énergie cohérente et ambitieuse à l'échelle du territoire implique aussi un **développement économique et de l'emploi**, une amélioration de son **attractivité** et de la **qualité de vie** de ses habitants.

Quatre **axes stratégiques** ont été définis pour fonder ce PCAET :

- **Se diriger vers la sobriété (carbone).**
- **Développer l'autonomie, levier de développement territorial.**
- **Préserver la qualité de vie dans un contexte de changement climatique.**
- **Faire de la transition écologique un projet territorial.**

Ces 4 axes sont divisés en une quinzaine d'objectifs stratégiques dont chacun est traduit par des actions concrètes.

Retrouvez le rapport final du PCAET, le diagnostic territorial, la stratégie en détails, le programme d'actions, et l'évaluation environnementale et stratégique jugeant des impacts du PCAET sur l'environnement sur le site :

www.cc-montsdulyonnais.fr

Pour tout autre renseignement :

Tél. 04.72.66.14.30

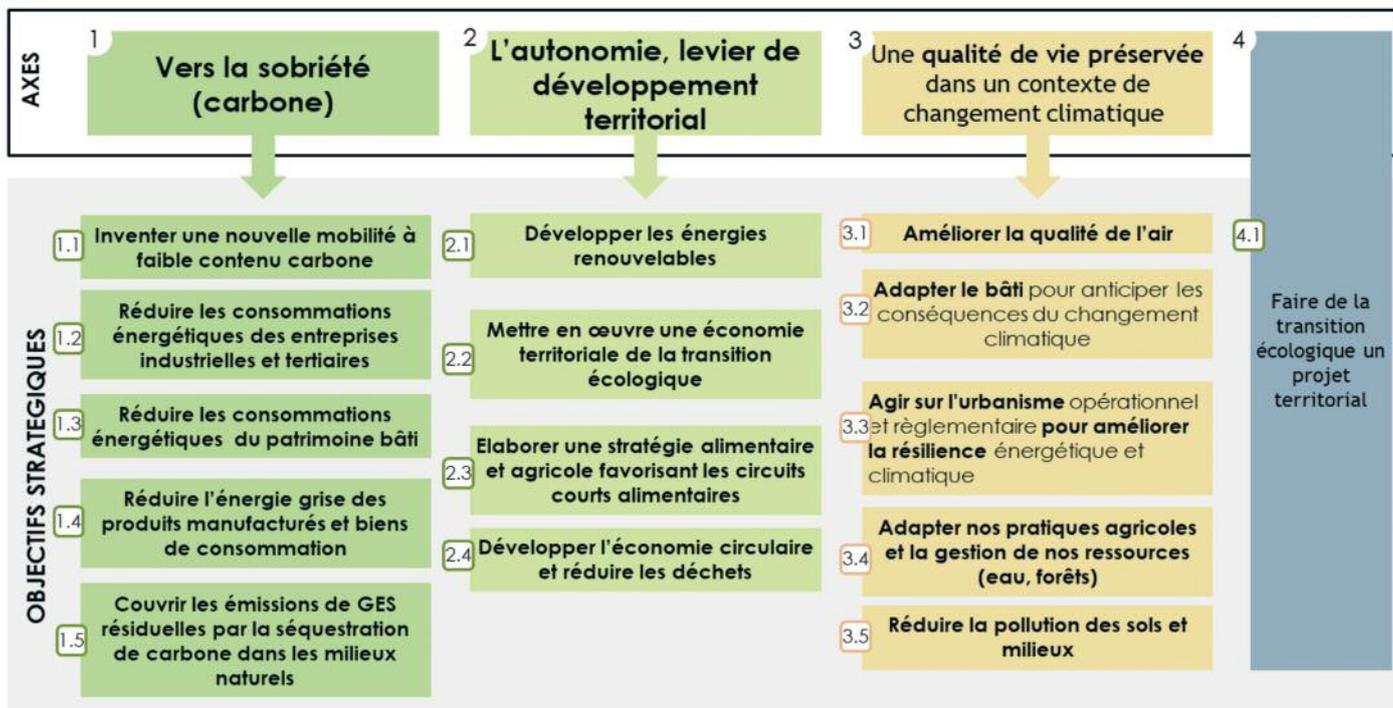
pcaet@cc-mdl.fr

293, chaussée Beauvoir

à St-Symphorien-sur-Coise

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et du lundi au jeudi de 14h à 17h30



DEBOUCHAGE POMPAGE

S. BONPAIN
 s.bonpain@yahoo.fr
 07 83 12 80 42

SARL Débouchage et Pompage
 147, rue des Souches - 69610 Ste-Foy-l'Argentière
 Pompage et nettoyage de toutes fosses
 Débouchage et curage de toutes canalisations
 Nettoyage et dégazage de cuve
 Inspection télévisuelle
 Interventions chez les particuliers, professionnels et collectivités
www.debouchage-et-pompage.fr

Producteur de plants maraichers
 Vente aux professionnels et particuliers

Jérémie BAZIN 04 78 35 79 33 - 06 62 66 95 65
 bazin.jeremy@yahoo.fr / www.meyplants.com
 145 impasse de la ZA Gagère - 69610 MEYS

Écoquartier et urbanisme

Les nouveaux logements au sein de l'écoquartier

Les nouveaux logements au sein de l'écoquartier sont des logements sociaux locatifs réservés aux personnes âgées et aux jeunes de la commune.

La maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'OPAC du Rhône. La **maîtrise d'œuvre** a été confiée, à l'issue d'une consultation, à **Loïc PARMENTIER**, architecte du collectif VIRAGE de l'atelier de Montrottier, **et son équipe**.

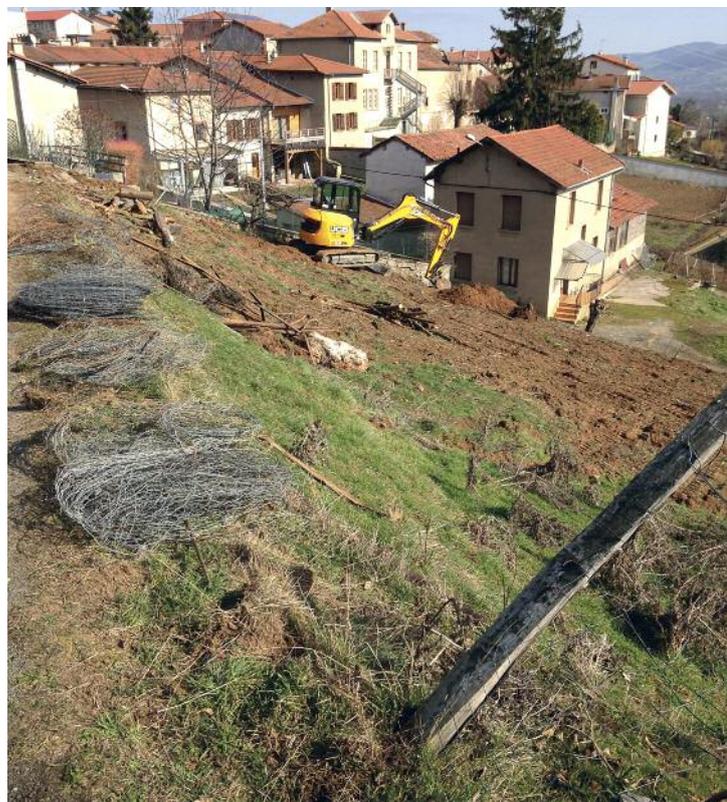
Lors de la consultation, cet architecte et son équipe ont proposé un projet qui s'inscrivait pleinement dans les objectifs de la commune. La prise en compte de la charte écoquartier, signée par la commune avec le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable en 2016, et des ambitions écoquartier affichées par la commune, est un gage de la bonne intégration des bâtiments dans le village.

L'opération consiste en l'**aménagement du site du chemin de la Vigne**, la **construction de deux bâtiments de logements** intermédiaires à usage locatif social et les **aménagements urbains et paysagers associés**, une **liaison piétonne**, des **jardins partagés**, un **verger partagé**, un **abri de stationnement et de recharge de vélos électriques**, un **éclairage public à led**, des **noeuds d'infiltration des eaux pluviales**, des **cheminements piétons** pour mailler l'écoquartier, et à terme, la **restauration d'une zone humide à caractère pédagogique**.

La municipalité a demandé une performance énergétique anticipant sur la future réglementation environnementale (RE 2020) afin d'avoir des habitations durables. La **récupération des eaux de pluie** pour alimenter les toilettes et proposer une alternative à l'arrosage des jardins partagés fait également partie du cahier des charges.

L'implantation du projet de 6 logements sur le secteur chemin de la Vigne à Meys a été conçue d'après le cahier des charges architectural du CAUE Rhône métropole, des exigences de la commune et de la charte écoquartier que la commune a signée en 2016. L'obtention du label écoquartier étape 2 en novembre 2018 facilite la prise en compte des exigences de la commune. **Meys est, pour l'instant, la seule commune du Rhône possédant un écoquartier labellisé étape 2.**

L'année **2019** a été l'**année du marché des entreprises** devant réaliser les travaux de construction des logements et des aménagements extérieurs. Le marché a été lancé en février, les réponses attendues fin mars, l'analyse des propositions réalisée en avril. Les négociations



ont duré jusqu'à juillet 2019 car les prix dépassaient largement les estimations prévues. Le bail à construction et la convention de maîtrise d'ouvrage unique ont été signés avec l'OPAC du Rhône en septembre. La réunion de démarrage a eu lieu le 22 octobre et l'installation du chantier fin novembre.

Parallèlement, un **réseau d'eaux pluviales a été réalisé sous le chemin de la Vigne**, entièrement à la charge de la commune pour un montant de 23 446,20 €, en même temps qu'un **réseau d'eaux usées** à la charge de la Communauté de Communes. Le raccordement s'est effectué au niveau des réseaux existants de la RD71, devant les puits de la Motte. Nous en avons profité pour changer une canalisation d'eau pluviale sur la RD71, en traversée de village, qui était poreuse. Ce remplacement est également à la charge de la commune pour un montant de 19 655,40 €.





Ces travaux ont perturbé la circulation malgré toute la bonne volonté de l'entreprise SOGEA, qui avait en charge les chantiers, et nous nous excusons auprès des riverains pour tous ces désagréments.

J'en profite pour remercier chaleureusement les riverains pour leur compréhension et leurs messages de soutien. En effet tous les habitants, à l'exception d'un riverain du chemin de la Vigne, ont pris leur mal en patience. Les entreprises ont fait en sorte de rouvrir le chemin tous les soirs, et de poser des plaques de circulation sur la RD71 pendant la période de travaux. Nous avons bien prévu de réaménager le morceau du chemin de la Vigne reliant le chemin de Maringes, vers le lieu-dit La Serre, mais lors des fortes

pluies cela n'était pas idéal pour dévier la circulation. Merci encore à vous.

Concernant les travaux de constructions des logements sociaux et des aménagements dans l'écoquartier de la Motte, les entreprises étant retenues, la 1^{re} réunion de démarrage ayant eu lieu, les entreprises avaient un mois pour préparer l'installation des baraquements, des grues et des matériaux, finaliser leur planning de travaux et faire valoir leurs besoins de coordination pour que la maîtrise d'œuvre planifie au plus juste l'ensemble de l'opération et organise ce vaste chantier. A l'heure où nous imprimons ce bulletin municipal, les travaux de terrassement des constructions ont dû commencer.

Ce chantier d'envergure, qui devrait durer jusqu'à début 2021, verra de nouveau **quelques désagréments pour les riverains** : stationnements réduits chemin de la Vigne et circulation alternée, perturbée, voire parfois fermée quelques heures. Les entreprises feront tout pour laisser passer les véhicules légers.

Maintenant que le chantier est démarré, j'espère que les travaux seront bien terminés dans les temps. La responsable de projet de l'OPAC, Mme Claire TARDY, et les architectes, Loïc PARMENTIER et Manon CHAMPAVERE, y veilleront tout particulièrement. J'en profite pour les remercier d'adhérer et d'avoir pris autant à cœur notre projet communal et de le défendre en toute circonstance.

Les nouveaux locataires devraient pouvoir entrer dans les lieux en février 2021. J'invite toutes les personnes intéressées par ces logements, et qui ont pour certaines participées aux présentations des architectes, à s'inscrire sur le site de réservation de l'OPAC du Rhône ou par courrier, et à se faire connaître en mairie afin que nous relayions leur demande. Nous espérons vivement que les habitants du village profiteront de tous ces aménagements.

Philippe GARNIER
Maire

Site de l'OPAC du Rhône pour l'inscription des personnes intéressées par les logements :
<https://www.opacdurhone.fr/cms/lang/fr/accueil/je-veux-louer-ou-acheter/demande-de-logement-social>

Les entreprises attributaires à l'issue du marché sont les suivantes :

N° lot	Intitulés des lots	Nom entreprise attributaire	Montant total offre entreprise attributaire en € H.T.
1	Terrassements - VRD - espaces verts	TP LACASSAGNE SAS	353 871,52 €
2	Maçonnerie - gros œuvre	THIVILLIER CONSTRUCTION	242 753,72 €
3	Ossature bois - bardage bois - menuiseries extérieures bois	SARL BRUN FRERES	170 937,56 €
4	Étanchéité	SASU 5E FAÇADE	17 082,60 €
5	Couverture - zinguerie - bardage métallique	SARL BRUN FRERES	17 133,24 €
6	Métallerie - serrurerie	SARL BRUN FRERES	
7	Menuiseries intérieures bois	SARL BRUN FRERES	24 223,00 €
8	Cloisons - doublages - peinture - plafonds	SARL BONNET MARCONNET	55 418,90 €
9	Carrelage	SARL MACHABERT	34 203,00 €
10	Électricité CFO - CFA	ETS BENIERE	47 897,00 €
11	Chauffage - ventilation - plomberie	EURL FAYOLLE	122 847,00 €



Écoquartier et urbanisme (suite) Plan guide

Un plan guide est le **résultat d'une étude urbaine** et est un **outil destiné aux élus et aux habitants d'une commune**. Il permet de visualiser sur plusieurs années et de manière globale les aménagements et la programmation à venir comme ça a été le cas ici à Meys. Il met en lien différents acteurs du territoire, allant des habitants aux planificateurs en passant par les artisans et les élus. A Meys, le plan guide s'est construit au fur et à mesure de différentes phases d'avancement de l'étude urbaine, comprenant **une première phase de diagnostics. Une deuxième, d'enjeux et de stratégies**. Et enfin d'**une dernière phase dite "pré-opérationnelle"**, qui a pour but de lancer, de manière chronologique, les différents projets mis en place dans le plan guide. Au sein de ces phases, différentes réunions, appelées COTECH ou COPIL, faisant intervenir les forces vives du territoire, permettent de guider les axes de stratégies à mener et surtout de remettre en question systématiquement le travail en cours. Finalement, le plan guide est un outil qui permet de **voir à long terme les projets à mettre en place sur la**

commune tout en ayant un regard général et suivant différentes échelles confondues, allant de l'espace public et du stationnement, à l'habitat et aux commerces. La commune de Meys s'est lancée dans l'élaboration d'un plan sur l'année 2019. Elle a souhaité élargir le champ urbain de son plan guide aux problématiques architecturales, de mobilité et déplacements, foncières, agricoles, et environnementales. La réalisation du plan guide, qui tient compte de la démarche écoquartier engagée par la commune depuis plusieurs années, s'appuie fortement sur la concertation avec les citoyens de Meys. « *C'est une vision à long terme de l'évolution de notre village, sur un large champ d'actions, chiffrées et planifiées, qui va servir de fondement aux actions municipales futures* ».



Les aménagements actuels ont été pensés individuellement, et apparaissent décousus les uns des autres. Un autre enjeu de cette étude est de permettre une **cohérence sur l'ensemble de la commune dans les aménagements futurs**.

La réalisation du plan guide est menée par le Collectif VIRAGE Atelier de Montrottier, Loïc PARMENTIER & associés (urbanisme, paysage, architecture) associé au cabinet géomètre GEOLIS (Régis GUINAND) et bureau d'étude VRD, en accompagnement.

Suite aux différents comités de pilotage, comités techniques et réunions sous forme d'ateliers participatifs, la synthèse des aménagements envisagés (au moment où nous écrivons cet article) se profile de la manière suivante :

- **Le projet de cheminements piétons reliant la zone de la gare à la mairie, à composer avec celui reliant au city-stade.**
- **La mise en valeur de la coulée verte du village, en lien avec le lavoir et sa zone humide.**
- **La rue de la République : réhaussement de la chaussée, dispositif de ralentissement et voie partagée au centre bourg, aménagements piétonniers pour la liaison avec le haut du village.**
- **Le passage reliant l'école, la cantine, au restaurant Les Moissons (passant par les logements OPAC).**



- **La maison MANGINI et l'aménagement de la future mairie en relation avec une place centrale et les cheminements.** La revitalisation du centre-bourg et la prévision d'installation de petits commerces.
- **L'aménagement de l'espace de la Madone :** réflexion d'ensemble : hall ou bâtiment préau pour accueillir les manifestations, aménagement du parking, éclairage, abris bus, jeux, point d'eau et toilettes, mobilier, entre autres. Espace "Multi-usager", "inter-générationnel".
- **L'aménagement du bas du village avec un espace constructif, des cheminements et des liaisons avec le centre bourg, des parkings et des espaces publics.**



L'état actuel du travail effectué ne nous permet pas de faire le tour complet de la vision à long terme souhaitée par la commune. La finalisation du plan guide, fin d'année 2019-début 2020, sera l'occasion de communiquer sur cette étude et de

définir des points de revoyure pour adapter celui-ci au contexte des années futures.

Philippe GARNIER
Maire

Nous remercions vivement les personnes volontaires ayant participé aux ateliers participatifs et à la réunion publique du vendredi 7 juin 2019 à la salle polyvalente : Alexandre DUBEUF, Franck CHAPUIS, Robert GRANJON, Frédéric GIRAUD, Lucien VENET, Patrice JOASSARD, Pierre-Paul FAURE, Jean-Paul MAUVERNAY, Daniel BESSON, Bernadette TISSEUR, Christian FAYOLLE, Simone VERISSEL, Serge MARCHE, Christelle GOY, Angélique VERNAY, Alain BROSSARD, Jean-Paul THIVILLER, Fabrice DUMONT, Hervé GREGOIRE, Andrée SEON, Marie DERANCOURT, Marie-Françoise LARUE, Guy BESSON, Bernadette MARTIN, Valérie MARTIN, Sylvia BESSON, Thierry BIBERON, Mireille, Tanguy et Ophélie JOUVENCEAU, Christiane MARTINEZ, Denise GUINAND, Jean-François GARIN, les employés communaux...

Nous remercions le collectif VIRAGE pour son accompagnement.

Atelier de Montrottier - Loïc PARMENTIER & associés – Les Ateliers de la Madeleine, Grande Rue 69770 Montrottier
Tél. 04 26 63 14 43 - lparmentier@virage.archi - <http://atelierdemontrottier.archi> - <http://virage.archi>

POUR INFO

Rappel important

Nous vous rappelons que suite à l'adressage des rues sur la commune, les **nouvelles adresses et numéros d'habitations** ont été communiqués aux organismes d'État, à La Poste, aux pompiers et aux gestionnaires de systèmes de navigation. Afin de bénéficier pleinement des différents services afférents, et plus particulièrement des services de secours et de distribution des courriers :

- POSEZ VOS PLAQUES DE NUMÉRO D'HABITATION.
- INDIQUEZ VOS CHANGEMENTS D'ADRESSE À VOS DIFFÉRENTS CORRESPONDANTS.
- INDIQUEZ LES NOUVELLES ADRESSES COMPLÈTES SUR VOS COURRIERS.

Les services de La Poste nous indiquent que **la distribution du courrier ne pourra plus se faire correctement, à partir de 2020, dans les boîtes aux lettres des personnes ne respectant pas ces consignes.**

Nous vous avons tous distribué un kit de mise en œuvre du changement d'adresse ainsi que des plaques numérotées. Si vous éprouvez encore des difficultés, faites appel aux services de la mairie pour vous redonner les consignes ou trouver des solutions de pose des plaques.

Le Maire

Écoquartier et urbanisme (suite) Plan guide

SYNTHESE
N°1:
ETUDE URBAINE PARTICIPATIVE

Atelier Participatif:
Habitants du centre-bourg



Grâce à votre participation, nous avons pris connaissance des besoins et des problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien. Nous vous faisons parvenir les grandes réflexions retenues pour l'élaboration du plan-guide de Meys.

L'état des lieux actuel du city-stade suppose le réaménagement du site de la Madonna en un espace d'accueil pour les jeunes, ainsi que pour leurs accompagnants. Cette réflexion comprend l'aménagement d'un parking, d'un abris, d'une aire de jeux, d'un point d'eau, de toilettes en intégrant l'éclairage public et le mobilier urbain.

Le fonctionnement actuel des parkings du bourg, montre une certaine efficacité du système de poche de stationnements ponctuelle sur la commune. Le constat est donc de favoriser les cheminements piétons en permettant l'accès.

Le futur aménagement de la place Mangini doit intégrer une réflexion sur l'ensemble du bourg intégrant aux problèmes de la vitesse en ville et du traitement de la chaussée, de nouveaux dispositifs de ralentissement.

virage
architectes collectifs

PHASE #1 /
DIAGNOSTIC URBAIN



SYNTHESE
N°2:
ETUDE URBAINE PARTICIPATIVE

Atelier Participatif:
Milieu agricole



Grâce à votre participation, nous avons pris connaissance des besoins et des problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien. Nous vous faisons parvenir les grandes réflexions retenues pour l'élaboration du plan guide de Meys.

Cet atelier a permis de comprendre votre spécialisation dans le domaine du lait ainsi que la volonté d'autonomie que vous mettez en place par ce système de polyculture. Ce système est l'héritage patrimonial d'une économie locale, il permet de diversifier vos cultures qui composent le paysage.

- Nous avons relevé le besoin d'une plateforme pour la giration des semi-remorques au niveau de « La Madonna », afin de faciliter le transport et les flux de la commune.
- Il semble aussi important de libérer les rues étroites des voitures pouvant nuire à la bonne circulation en centre-ville.
- Suite à nos échanges et la réunion publique, il semble important de valoriser la zone humide entre « Le Bourg » et « aux roches » dans une planification intégrant cheminements, paysages, parcelles agricoles et hydrographie.

virage
architectes collectifs

PHASE #1 /
DIAGNOSTIC URBAIN



SYNTHESE
N°3:
ETUDE URBAINE PARTICIPATIVE

Atelier Participatif:
Paysage et patrimoine



Grâce à votre participation, nous avons pris connaissance des besoins et des problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien. Nous vous faisons parvenir les grandes réflexions retenues pour l'élaboration du plan-guide de Meys.

À travers cet atelier, nous avons relevé le caractère médiéval du village, la constitution initiale de la commune et son fonctionnement actuel. Un centre historique actuellement en désunion avec le nouveau centre de l'école, il semble propice de les raccorder par le biais de la place « Des Moissons ». À cela, la question de l'affichage public et de son intégration au paysage urbain a aussi été suggéré dans ce possible aménagement du quartier.

Les alentours et les paysages environnants constituent des atouts importants pour la commune. L'aménagement de leurs cheminements, par exemple pour le site du travail, posent la question du petit patrimoine contemporain, comme un lieu de partage et d'échange. Il semble important de l'intégrer dans une réflexion plus globale concernant l'hydrographie de la zone humide, peut-être par le cheminement d'accès au city stade et ainsi de révéler l'identité paysagère de Meys.

virage
architectes collectifs

PHASE #1 /
DIAGNOSTIC URBAIN



COMPTRE RENDU
N°4:
ETUDE URBAINE PARTICIPATIVE

Atelier Participatif:
Jeunesse et petite enfance



Grâce à votre participation, nous avons pris connaissance des besoins et des problèmes que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien. Nous vous faisons parvenir les grandes réflexions retenues pour l'élaboration du plan-guide de Meys.

Par le biais des associations et de ces récents aménagements, la ville de Meys introduit à la jeune population, une dynamique portée par de nombreux événements. De la sortie à un euro on passant par la soupe aux choux, la kermesse et la fête de la batteuse, ces activités permettent de faire vivre la ville en offrant des lieux de rencontres et d'échanges aux habitants de Meys.

Pour le site de la Madonna, son accès doit être sécurisé, les délimitations actuelles sont favorables aux maintiens des enfants dans leurs zones de jeu. Il manque cependant des activités pour les adultes, les accompagnants. L'aménagement prévu entrecroise le compte rendu des ateliers précédents. Comme le témoigne Christalle Goy : « avec peu, on peut faire des choses bien ».

Un passage piéton traversant la D71, au nord du restaurant « Les Moissons », est envisagé pour que les enfants et les encadrants de l'école puissent rejoindre le city stade.

virage
architectes collectifs

PHASE #1 /
DIAGNOSTIC URBAIN





Chemins piétonniers

Favoriser les déplacements à pied dans la commune et la protection des piétons, cela a toujours été l'un des objectifs du conseil municipal et du maire. C'est pour cette raison que, dans un premier temps, nous avons mis dans notre PLU une bande de terrain en réserve, longeant la départementale RD71, partant du village et descendant jusqu'à la départementale RD389.

En obtenant 80% de subventions, nous étions très confiants et très motivés pour réaliser un chemin piétonnier. Il apportait une réponse aux piétons qui empruntent cet axe et allait dans le sens de la volonté du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire en matière de déplacements en mode doux.

Nous avons demandé l'aide de la SAFER pour négocier avec les propriétaires et les exploitants agricoles la petite partie de terrain concernée. Ces derniers n'étaient pas d'accord pour vendre, ou échanger, une bande de terrain agricole.

Ce projet ne pouvant aboutir devant autant de résistance, nous décidions de le geler après tant d'efforts et de discussions. Dommage car nous devions en profiter pour élargir la RD71 en canalisant le fossé pour faciliter le croisement des véhicules, planter une petite haie séparant la route du chemin piétonnier offrant ainsi toute la sécurité requise pour les piétons et les vélos. A notre grand regret nous n'avons pu réaliser ce projet qui devait permettre la liaison



depuis le village jusqu'à l'ESAT de la Goutte d'Or, l'étang, le complexe sportif et la zone artisanale.

Dès lors, nos efforts se sont concentrés sur le chemin piétonnier du haut du village qui sert à relier le centre bourg, l'école, l'écoquartier, la bibliothèque, au terrain de la Madone et plus particulièrement le city-stade. Le but étant de sécuriser les groupes d'enfants, les marcheurs, lors de leurs déplacements.



Ce cheminement part de l'école et traverse le lotissement du bourg en passant sur le trottoir de la rue du 19 Mars 1962, ou part de la place Mangini ou de la bibliothèque, traverse le lotissement Les Sources et remonte vers le chemin de la Croix du Haut, en traversant la RD71 par des passages piétons réalisés tout dernièrement.

La commune a acheté le pré de la famille GRANJON, d'une part, pour gérer les eaux pluviales et autres coulées de boues venant du haut, et d'autre part, pour offrir une alternative de déplacement piétonnier par rapport au virage de la





Adapei 69
MÉTROPOLITAIN DE LYON ET RHÔNE

Votre partenaire sous-traitance

Au carrefour entre Lyon et St Etienne, les ateliers « La GOUTTE D'OR » proposent notamment des services en :

- Menuiserie • Montage mécanique et électrique
- Cartonnage • Espaces verts • Couture



ESAT LA GOUTTE D'OR
Chemin de la Gare - 69610 MEYS

Tél : 04 74 26 61 26
Fax : 04 74 26 61 28

GPS: N: 46.56229
E: 4.33107

CONTACT
lagouttedone@adapei69.fr

Écoquartier et urbanisme (suite)

RD71. A noter que dans le pré, pour l'instant le tracé du chemin et la gestion des eaux pluviales sont à l'étude.

Au-delà du passage piéton en face du pré, nous confortons le chemin qui monte par ajout de 0,40 damé, et sur le chemin du Haut, nous avons fait un échange avec M. CHAVARDES qui nous a donné une bande de terrain de 3 mètres de large au-dessus de sa maison, et en compensation nous avons coupé et dessouché ses thuyas avec l'aide du paysagiste Jean-Pierre BREVET, réaménagé son entrée de garage et géré les eaux pluviales.



Grace à l'abattage des arbres, qui avaient pris des proportions démesurées, **les maisons du quartier peuvent désormais voir le soleil l'hiver et nous aurons moins de plaques de verglas sur le chemin.**

Dans un second temps, c'est l'entreprise Hervé BOUCHUT qui réalisa le terrassement du chemin, les drainages, la pose de caniveaux grille et la mise en forme avec du gore. L'entreprise Vincent CASSAGNES posait les barrières, la clôture en ganivelle en bois de châtaigner, les plantations d'arbustes autochtones et semait le gazon rustique. Ces travaux seront complétés, notamment avec de la signalétique, à la fin des travaux de gros œuvre de la maison d'Audric CHARBONNIER et Léa JEAN SAINT MAGNE. Le chemin piétonnier passe devant leur propriété. Il faudra porter une attention toute particulière lors du passage des engins.

Avec la réalisation de ces sentiers, de ces chemins piétonniers, nous voulons inciter fortement la population de notre commune à **limiter les déplacements en voiture**, surtout pour faire quelques centaines de mètres, **Nous voulons réduire la vitesse des engins sur route** en créant des rétrécissements visuels grâce aux haies. Nous voulons créer des raccourcis et un maillage piétonnier de tout le village. L'intérêt concerne non seulement la promenade, mais c'est aussi de faciliter les déplacements pédestres d'un point à un autre, le plus court possible, et le plus rapide. C'est un des volets importants de nos réflexions dans le "plan guide" que nous avons réalisé cette année.



Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé pour l'année 2020.

Patrice JOASSARD
1^{er} adjoint



 <p>TRAVAUX PUBLICS</p> <p>Terrassements - VRD Assainissement non collectif</p>	<p>BOUCHUT Hervé Matioche - 69610 MEYS bouchut.herve.tp@wanadoo.fr</p>  <p>04.74.26.65.80</p>	 <p>TRANSPORTS MATÉRIAUX Vente au détail sur dépôt</p> 
--	--	--

s.a.r.l. Berthoud-Barange

Menuiserie extérieure : Bois - PVC - Aluminium - Mixte - **Menuiserie intérieure :** Escaliers - Aménagement int.
Charpente - Ossature bois - Extensions - Surélévations

121, route de la Gondolière 69930 St-Laurent-de-Chamousset
Mail : menuiserie@berthoud-barange.fr
Site : www.berthoud-barange.fr
Tél. 04 74 26 53 09





CCAS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est une commission communale. Il remplace depuis de nombreuses années le bureau d'aide sociale.

Le Maire en est le Président. Il est composé d'élus et de membres représentant des associations à caractère social (5 élus et 5 personnes de la société civile, pour le CCAS de Meys).

Le CCAS se réunit au moins 4 fois par an et intervient dans les domaines suivants :

- l'instruction des demandes d'aides sociales,
- l'animation d'activités à caractère social et solidaire,
- le soutien aux personnes en difficultés,
- la vigilance auprès des personnes âgées isolées (canicule, grands froids, transport solidaire...),
- les relations avec les organismes sociaux (ADMR, MDR, associations caritatives, CIAS...),
- le soutien financier des associations caritatives,
- la gestion des biens du CCAS.

Le samedi 12 octobre 2019 avait lieu le traditionnel **repas à la salle polyvalente**. Nous étions 68 convives à partager un véritable festin. La journée s'est déroulée au rythme de chansons, d'histoires, de blagues, d'un air de guitare proposé par une des 5 jeunes venus donner de leur temps pour partager un moment convivial avec nos anciens et assurer le service du repas. Moment d'échange intergénérationnel très apprécié. L'orgue de barbarie était lui aussi de



la partie, les mélodies jouées invitaient à la danse. Un **diaporama** de photos prises les années précédentes a été projeté, émotion garantie lorsque l'on apercevait les visages d'êtres chers qui nous ont quittés.

Le **colis de Noël** a été porté aux personnes qui ne sont pas venues au repas du mois d'octobre, et seulement à ces personnes-là.



Le CCAS est intervenu également auprès de quelques personnes nécessitant une aide particulière.

Le CCAS accepte les dons et les legs qui serviront aux personnes en grosses difficultés. Merci de votre générosité. Nous remercions les personnes qui organisent une quête en faveur du CCAS, lors des mariages en mairie.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une très bonne année et surtout une très bonne santé pour 2020.



Vos interlocuteurs, membres du CCAS :

- Philippe GARNIER - Président
- Catherine DEPIERRE - Vice-présidente
- Guy BESSON
- Anne-Marie VENET
- Ludovic FAURE
- Pierre MAUVERNAY
- Lucette RIVOLLIER
- Valérie MARTIN
- Christiane FERLAY
- Monique SANZ (experte invitée)

Pour le CCAS
La vice-présidente
Catherine DEPIERRE



Culture

Bibliothèque

En 2019, la bibliothèque a encore progressé en nombre de lecteurs, en animations proposées, en documents échangés.

Le **réseau Com'MonLy** a permis un accès à beaucoup plus de documents, et l'offre élargie se ressent vraiment dans la fréquentation de la bibliothèque. Beaucoup de lecteurs jouent le jeu, se passionnent pour le site internet, constituent leur panier et attendent avec impatience la circulation de la navette transfert entre les bibliothèques du réseau.

La **carte de lecteur** permet aussi de bénéficier de l'offre numérique de la Médiathèque Départementale : on peut consulter ou télécharger gratuitement des films, de la musique, des apprentissages de langues étrangères...

Nous essayons de nous tenir au courant des **nouveautés** (prix littéraires, écrivains locaux) pour proposer des titres attractifs. Nous pouvons aussi maintenant proposer des films et des DVD.

L'équipe de bénévoles se renouvelle un peu et surtout se mobilise avec plaisir pour faciliter l'accueil et le conseil.

Cette année :

- **Les lundis vacances** (les premiers lundis de chaque début de petites vacances) rassemblent enfants et parents autour de thèmes avec lectures, bricolages, jeux : Harry Potter et des jeux de sorciers, les oiseaux avec fabrication de nichoirs (grâce à l'association Liane), les abeilles (avec Michel ODIN de Souzy). Ces animations permettent de faire vivre les lieux et de découvrir qu'il existe plein de livres à propos de tous les sujets !



- **Les accueils des classes de l'école** par Véronique GOUTTENOIRE : un moment très attendu par tous les enfants, « *C'est trop bien la bibliothèque !* ».
- **Les assistantes maternelles** peuvent venir avec leurs tout-petits à des **séances de contes** (bébés lecteurs) une fois par trimestre environ.
- **Le 23 novembre une jolie fête** : le département du Rhône a fait éditer un **album créé par une auteure du Rhône pour tout-petits**. Ce livre a pu être offert aux bébés entourés de leurs parents, frères et sœurs et grands-parents et en présence de Clarisse MORISOT elle-même qui a pu expliquer le travail de création et sa passion. Mme Martine PUBLIE, conseillère départementale déléguée à la culture





ainsi que Geneviève SALMON, référente de la Médiathèque Départementale, étaient là pour montrer l'engagement du Département. Le Maire (et le Conseil Municipal) qui tient beaucoup à la place de la bibliothèque

comme lieu de vie et de culture, a tenu à marquer cet évènement en offrant une carte de lecteur à tous les invités et... un petit goûter de fin de matinée.

Carte individuelle gratuite et valable pour toutes les bibliothèques du réseau. En espérant de nombreux visiteurs en 2020.

Rappel de nos horaires :
Lundi 16h-17h
Mercredi 16h-17h30
Samedi 10h-12h
Dimanche 10h-11h

Marie-Françoise LARUE
pour l'équipe des bénévoles




Boucherie Charcuterie Traiteurs
GEAY

109 Place du Plâtre
69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET
04 78 64 55 08 
boucherie.charcuterie.geay@live.fr

Du lundi au samedi
7h30-12h30 / 15h-19h
Fermé le mardi
Dimanche 7h30-12h



ENTREPRISE GREGOIRE DELORME BRAS

Plomberie Electricité Chauffage Energies Renouvelables

36, allée des Saules 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET
Tél. 04 74 70 51 81

Culture (suite)

Le portail Com'MonLy.fr, bientôt un an d'existence !

Les équipes des 24 bibliothèques des Monts du Lyonnais formant le réseau Com'MonLy œuvrent toute l'année afin de proposer une offre toujours plus riche, en ayant toujours pour objectif de mettre le lecteur au cœur des préoccupations.

Le réseau Com'MonLy vous permet, depuis janvier 2019, si vous êtes inscrits dans votre bibliothèque :

- d'avoir une **offre en livres, films, revues, musique... plus importante** : vous pouvez réserver un document sur la base commune des 24 bibliothèques soit plus de 100 000 documents ;
- d'**accéder au site internet** (portail www.commonly.fr et à un **compte lecteur** : réservation d'un document, consultation du compte lecteur, affichage de la liste des prêts en cours de l'abonné et de sa "famille", affichage de la liste des réservations en cours de l'abonné, prolongation d'un document.

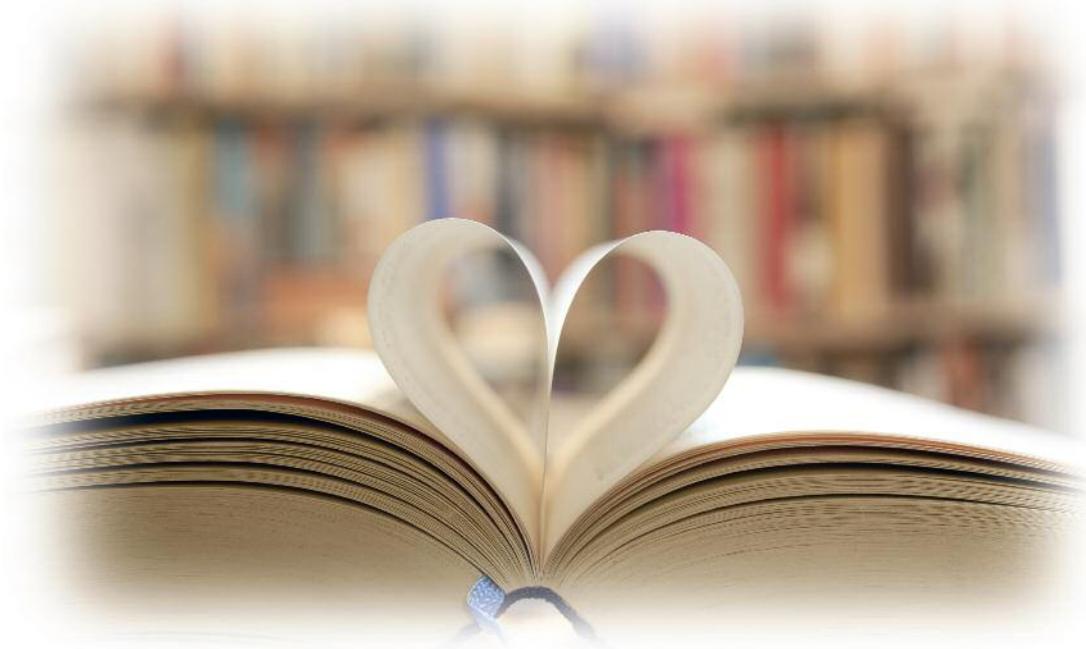
Mais le réseau Com'MonLy ce n'est pas que des prêts de documents. Il propose des **animations** que les bibliothécaires portent en commun. Les projets phares de cette année :

- **Le Prix des P'tits Des Monts** : ce sont 2150 élèves de maternelles et primaires qui ont voté pour 13 livres sélectionnés. Une après-midi dédiée à la remise des prix a eu lieu à Ste-Foy-l'Argentière le 13 avril où plus de 300 personnes sont venues. Tout au long de l'après-midi, les bibliothécaires ont proposé aux petits et aux grands des animations en rapport avec les ouvrages de la sélection. La journée s'est clôturée par un spectacle.



- **Lancement du prix des Grands Des Monts** (prix littéraire adulte) en octobre. Rendez-vous dans vos bibliothèques pour découvrir la littérature japonaise à travers une sélection de 5 livres. Annonce du palmarès en avril 2020.

- **Résidence d'auteur sur la nouvelle avec Vivianne PERRET**, dans le cadre des actions d'éducation aux arts et à la culture développées par la CCMDL chaque année. A bientôt dans vos bibliothèques.





Fleurissement

Ces dernières années, notre petite équipe du fleurissement a essayé d'embellir notre village.

Le choix des fleurs, en particulier des géraniums, a été fait dans un souci de robustesse, de gaieté des couleurs, d'économie d'eau et de facilité d'entretien pour nos agents communaux.

Lors de sa visite en juillet 2018, le jury des 4 cantons a remarqué les efforts

accomplis pour la mise en valeur du village et aussi pour sa propreté. Donc, c'est avec fierté et beaucoup de plaisir que nous avons reçu le **2^e prix du jury des 4 cantons**, dans la catégorie des communes de moins de 1000 habitants. Une belle coupe pour le fleurissement a été remise à Marie-Claude lors de leur assemblée générale en mars 2019.

Nous renouvelons tous nos remerciements aux agents municipaux pour l'entretien des fleurs et leur arrosage.

Nous remercions également les Meysards qui fleurissent leurs maisons et les abords. C'est grâce à l'implication et à l'effort de chacun que notre village est accueillant, fleuri et agréable à vivre.

La commission fleurissement



Économie

Pépinière d'un Songe

Sophie ARDUINO, 40 ans, a installé son entreprise sur la commune de Meys en mars 2019 : "Pépinière d'un Songe".



Après avoir suivi des formations d'ouvrier paysagiste et de jardinier botaniste à Besançon, titulaire d'un BEP paysagiste, Sophie a travaillé plusieurs années en espaces verts au sein de communes et d'entreprises privées.



Après toutes ces années d'expérience, Sophie a décidé de devenir **exploitante agricole** à temps plein en tant que **pépi- niériste**, dans le cadre d'une **agricul- ture paysanne et biologique**. Elle nous explique son installation :

« Pour démarrer mon activité, j'ai sou- haité commencer par le biais d'un "espace test" avec un accompagne- ment de l'ADDEAR du Rhône

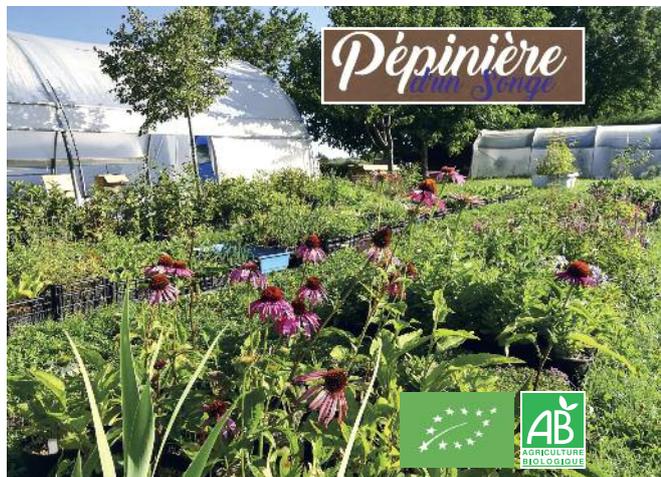
(Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural). Je remercie Joël et Simone MARJOLLET, du GAEC JOSY de Longessaigne, qui m'ont mis à disposition un terrain pour produire et élever des plantes vivaces, arbustes et plantes à petits fruits, acqué- rir la labellisation AB (Agriculture Biologique) et asseoir la viabilité de mon projet.

Je tiens à souligner que je travaillais en plus à mi-temps (salarial)*.

À l'issue de mon test, je me suis installée sur la commune de Meys, territoire à énergie positive pour la croissance verte ayant une démarche environnementale affirmée. J'ai acquis un terrain de 1 500 m² et une maison, au **lieu-dit Le Bessenay** en zone agricole, pour réali- ser une **exploitation à taille humaine**, respectueuse de son environnement et de la biodiversité alentour. **J'ai installé une serre froide** pour effectuer des semis, réaliser des boutures, des divisions et cultiver des plantes vivaces, des arbustes, des plantes grimpantes, des plants pour les haies et des petits fruits, de véritables plantes d'ornement.

Aujourd'hui, je produis et cultive mes plants en privilégiant les **espèces bota- niques, locales ou adaptées à la région**, résistantes à la sécheresse et bénéfiques pour la faune sauvage.

J'ai créé un **espace de culture** qui est aussi un **lieu de vente, jardin de pré- sentation** où je peux exposer ma pro- duction, expliquer et faire partager ma façon de travailler et mes valeurs. Je dis- pense des conseils, des idées et des recommandations à mes clients lors de leurs achats.



Le lieu de vente est ouvert toute l'année sur rendez-vous.

Je recherche aussi des partenariats avec les communes du territoire et les acteurs du monde rural. Je souhaite développer des actions de formation sur le jardinage écologique, la biodiversité et la bota- nique. »

Ayant une grande conscience écolo- gique, Sophie parle avec passion des plantes et des végétaux, de la manière de les cultiver, les multiplier et de les faire découvrir. La commune est heureuse et fière d'accueillir cette agricultrice pépi- niériste aux méthodes correspondant parfaitement avec notre vision de la pro- tection et de la sauvegarde de notre environnement.

Rendez-vous donc pour vos achats de plantation dans son espace de vente privilégié et pour bénéficier de ses conseils avisés.

Le Maire



* complément d'explications de la commission d'information : le travail d'agriculteur est un travail dur et peu rémunérateur surtout pour ceux qui démarrent leur exploitation. Lorsqu'on se lance dans la démarche d'un espace test, c'est encore plus difficile financièrement car il faut partager son temps entre démarrer sa production, faire toutes les démarches pour créer son entreprise, trouver des débouchés et se former. Du coup, les revenus sont évidemment très faibles.



Accueil

Avril-mai-juin

et septembre-octobre-novembre :

le mercredi de 9h à 12h

et de 15h à 19h

Toute l'année sur RDV

au 06.23.35.36.72

Retrouvez-moi :

Sur le site internet :

pepiniere-songe.com

Sur les marchés et foires :

marché bio de Ste-Foy-l'Argentière,

St-Maurice-sur-Dargoire,

Soucieu-en-Jarrest, Grézieu-la-Varenne,

St-Galmier...

Contact :

Sophie ARDUINO : 06.23.35.36.72

905, chemin de Grange Blanche

69610 Meys

(Accès par la RD389 en face de la carrière, route de Madalon de Souzy)



Les 10 principes de l'agriculture paysanne :

Principe n°1 : répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre

Principe n°2 : être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde

Principe n°3 : respecter la nature

Principe n°4 : valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares

Principe n°5 : rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles

Principe n°6 : assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits

Principe n°7 : viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations

Principe n°8 : rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural

Principe n°9 : maintenir la biodiversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées

Principe n°10 : raisonner toujours à long terme et de manière globale



POUR INFO

Départs de la commune

Les personnes quittant la commune sont priées de **se signaler en mairie avant leur déménagement.**

Ceci nous permet de les retirer des listes de facturation des ordures ménagères, afin d'éviter des relances, des mises au contentieux et des poursuites intempestives. Pensez également à vous désinscrire des listes électorales. Merci.

Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit, et d'éviter les erreurs de facturation des ordures ménagères. Ils pourront également s'inscrire sur les listes électorales afin de remplir leur devoir citoyen. Pensez à le signaler à vos nouveaux voisins, s'ils ne l'ont pas déjà fait. Merci.

Un instant pour Soi...
Institut de beauté

04 72 38 58 38

144, grande rue
69610 Ste Foy l'Argentière

uninstantpoursoi.emilie@gmail.com
NOUVEAU LOCAL





A votre service

LA POSTE

48, Grande Rue
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE
36 31

TRÉSOR PUBLIC

8, bd de la Bardière
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 06

DDT

39, avenue de Verdun
69440 MORNANT
04 78 44 98 07 le matin

SUEZ EAU FRANCE

(Sté distribution d'eau)
180, route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Service client : 0 977 409 443
Service urgence technique : 0 977 401 131

SYNDICAT DES EAUX

180, route de St-Etienne
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 48 42 41

ERDF - ENEDIS

Dépannage
0 972 67 50 69 - www.enedis.fr

ORANGE

39 00

MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

(Assistants sociales, Infirmières,
Puéricultrices, Médecin,
Assistants Maternelles)
57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 44 54 95

PÔLE EMPLOI

3, av. du Général Brosset
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
39 49

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 19 05 14
msap@cc-mdl.fr

122, avenue des Quatre-Cantons
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET

Tél. 04 74 26 50 78
msap@cc-mdl.fr

PAROISSE

Place de l'Église
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 61 20

MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 26 ans
04 72 59 18 80

ADMIR DES HAUTS DU LYONNAIS

57, rue des Tanneries
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
04 78 19 05 49

(du lundi au vendredi sauf mardi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE

MALADIE DE LYON (Sécurité Sociale)
CPAM
69907 LYON cedex 20
36 46

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

67, boulevard Vivier Merle
69409 LYON cedex 03
0 810 25 69 80

CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST

165, rue Garibaldi
BP 3163
69401 LYON cedex 03
04 78 63 23 37

CELLULE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES

**Permanence Chambre de
Commerce et d'Industrie de Lyon :**

Le 3^e lundi de chaque mois

Permanence Chambre de Métiers :

Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)

Ces permanences ont lieu en mairie de
St-Symphorien-sur-Coise.

SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)

N° VERT : 0800 10 40 36

Autocars PLANCHE

04 74 09 30 00

www.autocarsplanche.net

MAISON DE PAYS

Office du Tourisme
Place de l'Église
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT
04 78 48 64 32

POINTS INFO ÉNERGIE

Hespul (69)

114, boulevard du 11 novembre 1918

69100 VILLEURBANNE

04 37 47 80 90

Permanences au Parc Éco Habitat

mail : info@hespul.org

site Internet : <http://www.hespul.org>

HELIOSE (42)

1, rue du Petin Gaudet

42400 ST-CHAMOND

04 77 31 61 16

mail : infoenergie@heliose42.org

site Internet : <http://www.heliose42.org>

PARC ÉCO HABITAT

Chaussée Beauvoir

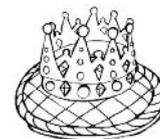
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE

04 72 66 14 30

mail : contact@parc-ecohabitat.com

JANVIER

mardi 7	Club de l'Amitié : vœux + galette des rois
mercredi 8	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle polyvalente de 14h à 17h
vendredi 10	Réunion du secteur 5 de la FNACA à Souzy à 14h
samedi 11	Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 9h à 12h
dimanche 12	Vœux du Maire à la salle des fêtes à 10h30
mardi 21	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 25	Matinée boudin par les pompiers de Haute-Rivoire (sur le parvis des "Moissons")
mercredi 29	Concours de belote du Club de l'Amitié



FÉVRIER

mardi 4	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
Jeudi 13	Rencontre du club "soleil du soir" à Grézieu-le-Marché
mardi 18	Assemblée Générale du Club de l'Amitié
samedi 29	Repas du chevreuil de la Chasse du Sorlin



MARS

dimanche 1 ^{er}	Matinée cochonaille des classes en 0, salle de la cantine
mardi 3	Après-midi "bûgnes" au Club de l'Amitié
samedi 7	Concours de belote de la Chasse du Sorlin
dimanche 8	Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys
dimanche 15	Soupe aux choux à la MJ organisée par Meysristème (à partir de 7h30)
dimanche 15	Élections municipales à la salle polyvalente - 1 ^{er} tour
mardi 17	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 19	FNACA Commémoration du 58 ^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Bron à 10h
jeudi 19	FNACA Commémoration du 58 ^e anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Meys à 17h
samedi 21	Repas du foot organisé par l'ASM
samedi 21	Assemblée Générale de l'association Histoire et Patrimoine de Meys
dimanche 22	Élections municipales à la salle polyvalente - 2 ^e tour
mardi 31	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



AVRIL

mardi 14	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
vendredi 17	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens à 20h30
samedi 18	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens à 20h30
dimanche 19	Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens à 15h30
mardi 28	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
du lundi 13 au dimanche 3 mai	Festival "Un Mouton dans le Ciel" dans les Monts du Lyonnais (sur Meys dates et informations à venir)



MAI

mardi 12	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
jeudi 21	Ascension : premières communions à l'église St-Pierre
mardi 26	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
vendredi 29	Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié
vendredi 29	Pétanque nocturne et barbecue géant au stade de la Madone organisés par les jeunes de la MJ



**JUIN**

jeudi 4 au mardi 9	FNACA rencontre à Lourdes	
samedi 6	Fête des classes en 0	
mardi 9	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 20	LUNA STADE de l'Association Sportive Meysarde au stade de la gare	
mardi 23	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
vendredi 26	Repas annuel du Club de l'Amitié	
samedi 27	Fête de l'école à la salle polyvalente et kermesse du sou des écoles au stade de la gare	

JUILLET

mardi 14	Pique-nique et pétanque des anciens combattants des 4 communes à Grézieu-le-Marché	
samedi 25	Concours de pétanque à 14h au stade de la Madone organisé par la chasse du Sorlin	

AOÛT

samedi 15		Messe pour Marie à la chapelle de la Madone
dimanche 30		46 ^e fête de la Batteuse
lundi 31		Repas campagnard et soirée musette organisés par le Comité de la Batteuse, feu d'artifice

SEPTEMBRE

mardi 1 ^{er}	Reprise des rencontres du Club de l'Amitié
vendredi 4	Assemblée générale de l'association de la cantine et du sou des écoles à 20h30
samedi 12	Assemblée Générale de la Maison des Jeunes Meysristème à 10h
mardi 15	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié
samedi 26	Assemblée Générale de la FNACA à Grézieu-le-marché
mardi 29	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié

OCTOBRE

samedi 10	Repas choucroute à emporter de l'association de la Cantine	
mardi 13	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 17	Repas du CCAS	
mardi 27	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	

NOVEMBRE

mardi 3	Repas d'automne du Club de l'Amitié	
dimanche 8	28 ^e marche des Meysanges organisée par le Sou des écoles de 8h à 14h30	
mardi 10	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
mercredi 11	Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Meys puis à Aveize	
samedi 14	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde	
vendredi 20	Thé dansant organisé par l'association de la cantine	
samedi 21	Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde	
mardi 24	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
samedi 28	Ste Barbe des pompiers à Haute-Rivoire à 17h salle Delage	
dimanche 29	Revole de la Batteuse à midi	

DÉCEMBRE

mardi 8	Après-midi rencontre du Club de l'Amitié	
vendredi 18	Noël des enfants de l'école organisé par l'association de la cantine	
samedi 19	Distribution des colis de Noël aux anciens n'ayant pas participé au repas du CCAS	
samedi 19	Matinée "huitres" organisée par l'ASM au stade de la gare	
mardi 22	Arbre de Noël du Club de l'Amitié	

Déchèteries

Les déchèteries à votre disposition



Les déchèteries de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais



> Montrottier

Les Auberges 69770 Montrottier - Tél. 04 74 70 21 48
horaires disponibles sur www.cc-montsdulyonnais.fr

> St Martin en Haut

Lieu-dit Les Lays 69850 St Martin en Haut - Tél. 07 61 07 38 10
horaires disponibles sur www.cc-montsdulyonnais.fr

Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.
Dernière entrée 15min avant la fermeture

Sont acceptés



Déchèterie à Chazelles sur Lyon

Fond Rivaud 42140 Chazelles sur Lyon



Accès autorisés aux communes identifiées sur la carte par ★
Renseignements et horaires : www.forez-est.fr ou 04 77 27 61 81

Tarifs de location des salles de Meys

Au 1^{er} janvier 2020 (sous réserve de modification possible en cours d'année)

	Habitants de Meys	Extérieur à Meys	Associations	Location week-end	Tarif réunion et séances sport	Tarif annuel (réservé associations)
Salle polyvalente	Tarif journée					
Caution 500 € - sans la cuisine	380 €	480 €	100 €	tarif à la journée + 100 €	10 € de l'heure	
- avec la cuisine	430 €	530 €	150 €	tarif à la journée + 100 €		
Apéritif (pour 4h max.)	200 €					
Salle de la cantine						
Caution 200 €	160 €	210 €	50 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure	100 €
Apéritif (pour 4h max.)	75 €	100 €				
Salle du stade de la gare						
Caution 150 €				Associations uniquement	Associations uniquement	
Location à la journée			50 €	tarif à la journée + 1/2 tarif	2,50 € de l'heure	

Capacité maximum : salle polyvalente : 220 personnes assises - salle de la cantine : 70 personnes - salle du stade : 50 personnes

Matériels de la cuisine salle polyvalente : Lave-vaisselle - Étuve - Piano (4 feux gaz + four) - Chambre froide - Réfrigérateur - Vaisselle

Matériels de la cuisine salle de la cantine : Lave-vaisselle - Cuisinière gaz (4 feux + four) - Réfrigérateur - Vaisselle

Respectez les horaires de location et limitez le bruit après 22h. Les clefs se récupèrent en mairie, aux heures d'ouverture.

Le loueur est responsable de toute dégradation, le remboursement des dégâts sera imputé sur la caution.



Enfance et jeunesse

École

L'école accueille **92 élèves** en cette rentrée de septembre.

L'équipe enseignante se compose cette année de :

- Stéphanie CROZIER et Sabrina MOULIN en classe de TPS-PS-MS,
- Stéphanie GOY et Claudie GURCEL en classe de GS-CP,
- Pascal SEON et Sabrina MOULIN en classe de CE1-CE2,
- Christine KEDZIA en classe de CM1-CM2.

Ghyslaine RABANY et Gladie RADIX accompagnent les élèves de maternelle en tant qu'ATSEM. Nelly ROBIN et Sabrina NETO-MARTINS (AVS) apportent une aide humaine auprès d'élèves en difficulté.

Au cours de cette première période de l'année scolaire, les élèves ont été sensibilisés au handicap. Ils ont ainsi participé à l'**opération "Mets tes baskets et bats la maladie"** :



Dans le cadre de **Fine et Cinou**, les quatre classes se sont rendues à la projection de films au cinéma de St-Martin-en-Haut le 5 décembre.

D'autres sorties et interventions sont prévues au cours de la deuxième partie d'année scolaire : **actions en partenariat avec les adultes de l'ESAT "La Goutte d'Or"** et **intervention TICE** (projet d'initiation à la programmation) pour les CM1-CM2 ; **interventions sur le thème de l'eau** pour les 4 classes ;

une course solidaire a été organisée le vendredi 11 octobre au stade de la gare. Les enfants et leur famille ont pu prêter symboliquement leurs jambes à tous ceux qui ne peuvent plus courir ou marcher. Les bénéfices (923 €) ont été intégralement reversés à l'association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies). Ce fut une belle soirée, très conviviale !



Course pour ELA autour du stade



Les enfants chantent pour ELA.



De nouveaux tracés de cour à l'école



projet arts plastiques pour les CE1-CE2 et les élèves de maternelle ; **intervention sport de contact** pour les GS-CP... L'équipe enseignante adresse un grand **merci au Sou des Écoles** et aux parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont bénéficient tous les élèves. Merci également à la Mairie pour le soutien apporté à l'école dans ses différents projets. Pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez me contacter par téléphone (04.74.26.61.67) ou par mail : ce.069024l@ac-lyon.fr.

Le Directeur, Pascal SEON

Garderie périscolaire

Cette année encore beaucoup d'enfants (**78 inscrits**) rejoignent la garderie, soit pendant la période du matin (de 7h15 à 8h20), soit pendant celle du soir (de 16h15 à 18h30).

De **nombreuses activités** leur sont proposées par différents ateliers qu'ils investissent librement. Chaque semaine une nouveauté "bricolage" est suggérée. Tout cela dans une ambiance de calme et de respect mutuel.

Gladie RADIX, nouvelle ATSEM depuis la rentrée de septembre, apporte son aide en complémentarité dès que les effectifs deviennent trop importants pour que



l'encadrement ne soit assuré que par une personne. En effet, suivant les jours et les heures, ce sont jusqu'à plus de 35 enfants qui se côtoient sous la responsabilité des agents communaux. Ce qui ne permet pas de faire de l'encadrement personnalisé.

Par contre, **la méthode utilisée, différente des méthodes traditionnelles, permet à l'enfant de se responsabiliser et participe à son épanouissement et sa socialisation au sein du groupe.** Ceci n'est possible que parce que vos enfants ont acquis une autonomie et un respect de l'autre indéniable.



Rappel

- Pour un bon fonctionnement de la garderie, le respect du règlement est important. Les inscriptions se font sur le planning du tableau se trouvant dans le hall d'école, le vendredi dernier délai pour la semaine suivante.



Enfance et jeunesse (suite)



- En cas de désinscription le jour même, une décharge est à signer par la personne récupérant l'enfant.
- Toute inscription de dernière minute est possible dans la mesure de rester en adéquation avec le règlement.

Nous sommes toujours preneuses de jeux, jouets ou matériel pour le bricolage



que vous ne souhaitez pas garder !
Merci aux parents et aux enfants pour leur participation à cet état d'esprit de bonne convivialité et de respect.

**Ghyslaine
RABANY,
ATSEM**

Du changement sur Meys dans le domaine de la petite enfance !

Depuis le 1^{er} septembre 2019, suite à une réorganisation du territoire, **le relais d'Assistantes Maternelles "Le Gamin"** prend la relève du relais "Au Nom de l'Enfant".

Les relais sont à l'écoute des besoins des parents qui sont en recherche d'un moyen de garde. Ils les accompagnent dans leurs démarches administratives dans le cas d'une embauche d'une assistante maternelle. Ils soutiennent au quotidien les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier et mettent en place des formations professionnelles pour celles-ci. Ils peuvent aussi accompagner les MAM dans leur projet.

Et c'est aussi un **lieu de rencontre, partage et découverte pour les enfants, les assistantes maternelles et les parents !**

C'est donc maintenant au premier étage de l'espace Juge Pascal à St-Laurent-de-Chamousset que Michèle GIRAUD, Marine LINAGE et Kim NICASTRO, les 3 animatrices, vous attendent pour l'**accueil administratif** :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h30	Sur RDV
Mardi	9h à 11h30	Sur RDV
Mercredi	9h à 11h30	Sur RDV
Jeudi	9h à 11h30	Sur RDV
Vendredi	Sur RDV	Fermé

Pour les temps collectifs, **le relais "Le Gamin" est présent depuis**

septembre 2019 à Meys. Un jeudi sur deux de 8h30 à 11h30, au 7 place Mangini, vous pouvez nous retrouver afin d'échanger, de jouer et de partager... et cette année le relais vous invite à bouger votre corps, vibrer donc exister !

Vous pouvez aussi nous rejoindre, dans d'autres villages : Brussieu, Ste-Foy-l'Argentière, Montrottier, Haute-Rivoire, Brullioles, Villechenève, Longessaigne, St-Laurent-de-Chamousset.

Les nouveautés 2019/2020

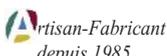
- Dans le cadre d'un partenariat avec les bibliothèques du secteur, les **temps collectifs** feront quelques visites à la **bibliothèque de Meys** (28 nov. 2019, 23 janvier 2020, 19 mars, 4 juin).
- En partenariat avec le lieu accueil enfants-parents "Jeu Marquette", les parents sont accueillis deux fois par mois dans les locaux du relais à St-Laurent-de-Chamousset.
- En partenariat avec l'ETAIS, "Jardin sonore" proposera des ateliers musicaux pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, dans les locaux du relais à St-Laurent-de-Chamousset, les lundis matin de 9h30 à 10h30.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le relais :
**38, chemin de l'Hôpital
69930 St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.26.52.11
Mail : ramlegamin@orange.fr**


PEUGEOT
**GARAGE
DES ROSSANDES**
774 Route de Lyon - 69610 Sainte-Foy-L'Argentière
Tel. 04 74 26 10 00
NOUVEAU 61, Bis rte Bordeaux - 69670 Vaugneray
Tel. 04 74 26 24 70

**MACHINES AGRICOLES
EQUIPEMENT DE TRAITE**
EURL AGRI PLÉVY
4, place du Gaboudin
Le Bourg - 69610 GRÉZIEU-LE-MARCHÉ

Tél. 04 78 48 41 05 - Fax 04 78 44 54 15
E-mail : agriplevy@orange.fr

 **Menuiserie
VILLARD**
EXTÉRIEUR & INTÉRIEUR
PORTE - FENÊTRE - VOLET - ESCALIER
 **MIXTE BOIS-ALU
ALU - BOIS - PVC**

69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 44 55 22 - www.menuiserievillard.com

Liste des associations de Meys

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE	BONNIER Perrine - 07 62 54 23 44	pebonnier@gmail.com
AUVERGNATS DE MEYS	PONTONNIER Odile - 04 77 54 33 23	7, avenue du Forez 42140 Chazelles-sur-Lyon
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	LARUE Marie-Françoise - 04 74 26 60 51	80, rue de l'Église - 69610 Meys
CANTINE LES P'TITS MARMITONS	MURAT Delphine - 04 26 63 61 89	16, lot. Les Sources Nord - 69610 Meys
CHASSE COMMUNALE	SEON Hervé - 04 74 70 62 27	Le Véricef - 69610 Haute-Rivoire
CHASSE DU SORLIN	MAUVERNAY Philippe	362, chemin de Lajay - 69610 Meys
CLASSES EN 0	RIVOLLIÉ Anthony - 04 74 70 62 27	104, rue des Roches - 69610 Meys
CLUB DE L'AMITIÉ	GARNIER Philippe - 06 77 05 93 16 GERIN Ginette - 04 74 26 60 54	199, chemin du Cheval Mort - 69610 Meys 30, rue de l'Église - 69610 Meys
COMITÉ DE LA BATTEUSE	VENET Lucien - 04 74 26 62 04	4021, route de Lyon - 69610 Meys
FNACA et ANCIENS COMBATTANTS	VENET Bernard - 04 78 48 48 11	69610 Grézieu-le-Marché
FNACA – représentant de MEYS	SEON Henri - 04 74 26 60 24	535, chemin du Granjon - 69610 Meys
HISTOIRE ET PATRIMOINE	BESSON Daniel - 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier 69440 Mornant
MEYSRISTÈME	MJ : VERNAY Angélique - 06 73 87 13 05 Les CO'MEYS'DIENS (adultes) : DEPIERRE Catherine - 04 74 26 64 35 Les mini CO'MEYS'DIENS : BESSON Sylvia - 04 74 26 64 44	2030, route de Lyon - 69610 Meys meysristeme@gmail.com
MEYS VILLAGE	POBLE Pierre-Eric - 06 75 96 74 61	200, route de l'Étang - 69610 Meys
ASSOCIATION PAROISSIALE	MARTIN Odile - 04 74 26 60 28	195, chemin du Granjon - 69610 Meys
ASSOCIATION POPOPE	TEYSSIER Tony	1380, chemin du Granjon - 69610 Meys
SOU DES ÉCOLES	GOY Chrystèle - 04 74 26 61 71	240, chemin du Baronnier - 69610 Meys
ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE	LABARRE Sébastien - 04 74 26 61 30	1140, rue de la République - 69610 Meys
TEAM MEYSTRISE	BERGER Yohan - 04 74 70 44 75	45, chemin du Granjon - 69610 Meys
SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA	BERGER Christian - 04 74 26 20 68	Plambœuf - 8, route de St-Genis 69610 Ste-Foy-l'Argentière
SOCIÉTÉ DE PÊCHE représentant de Meys	MAUVERNAY Jean-Paul - 04 74 26 61 81	14, lot. Les Sources Nord - 69610 Meys

Avis aux associations

L'affichage sauvage est interdit. Pour les associations de Meys, il est admis que celles-ci annoncent leurs manifestations avec des pancartes en bord de route, sans demander d'autorisation, à condition de respecter quelques consignes :

- Les pancartes doivent être d'un format de type A3 minimum.
- Les lettres écrites sur les pancartes doivent être suffisamment grandes pour être lues depuis un véhicule en mouvement sans que celui-ci ne soit obligé de ralentir.
- Les **pancartes doivent être correctes et l'écriture propre** (pas de bâche plastique, écriture bâton obligatoire, pas de peinture à main levée...) comme on peut le voir parfois.
- Elles seront posées sur le domaine communal, sauf accord du propriétaire du terrain (ce qui ne dispense pas de faire la demande en mairie, même le long des routes départementales).
- Elles seront retirées le lendemain de la manifestation.

Les pancartes ne respectant pas ces dispositions et les affichages "sauvage" seront retirés par les services municipaux.

Les pancartes des associations des communes extérieures devront faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, sinon elles seront également retirées.

Par correction vis-à-vis de nos voisins, les associations meysardes doivent **demandeur l'autorisation aux mairies des communes voisines** sur lesquelles elles souhaitent implanter leurs annonces.

Il faut savoir que, suite aux plaintes d'associations nationales de protection de l'environnement, l'État a durci sa position. Les enseignes et préenseignes au bord des routes, sont interdites, sauf certaines dérogations, pour les professionnels. Alors, tant que nous avons la liberté d'annoncer nos manifestations, montrons l'exemple et respectons les efforts de chacun pour embellir notre commune.

Pompiers Haute-Rivoire/Meys

Nous avons effectué **100 sorties d'engins au 15 octobre 2019**, avec un effectif de **22 sapeurs-pompiers** composé de 16 hommes et 6 femmes. Notre caserne a bénéficié de travaux qui ont débuté le 3 décembre 2018 pour s'achever fin juin 2019. Ils nous permettent en premier lieu de pouvoir bénéficier d'un **engin d'incendie plus récent**. Un **vestiaire pour notre personnel féminin** a été entièrement créé avec douche et sanitaires. Quant aux **vestiaires masculins**, ils ont été agrandis et les sanitaires améliorés. Notre **local**

d'alerte a été déplacé et repensé pour plus de fonctionnalités. Nous vous remercions de votre présence lors de l'inauguration début juillet. Afin d'apporter les meilleurs secours possibles à nos concitoyens, les sapeurs-pompiers de Haute-Rivoire recrutent tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour de plus amples informations. Notre Sainte-Barbe a été célébrée le 30 novembre 2019. Nous vous remercions d'être venus nombreux nous entourer en ce jour d'échanges et de convivialité.

Merci également pour votre accueil lors de nos passages pour vous proposer le calendrier. Au plaisir de vous retrouver le samedi 25 janvier 2020 pour notre traditionnelle fricassée de boudin. *En vous souhaitant nos meilleurs vœux pour 2020.*

L'ensemble des pompiers de Haute-Rivoire/Meys





Sou des Écoles

Le Sou des Écoles, composé de parents bénévoles, organise différentes manifestations tout au long de l'année afin de participer au financement des sorties scolaires de l'école publique.

Le samedi 29 juin 2019 a eu lieu la **fête de l'école**. Au programme, **spectacle des enfants** et **porte ouverte** de l'école organisés par les enseignants, tirage au sort de la **tombola et verre de l'amitié** offert par le Sou des Écoles. Ensuite les familles se sont rendues au stade de la **plateau-repas**. Il s'agit d'un moment convivial et très apprécié. Nous avons servi 247 repas : 153 adultes, 35 juniors et 59 enfants (les repas juniors et enfants sont préparés par le Sou des Écoles). Puis, petits et grands ont pu profiter de l'ouverture de la **kermesse**. Nous avons loué différents **jeux** à la ludothèque de Chazelles-sur-Lyon et nous avons également monté des **structures gonflables** qui ont eu un grand succès. Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour cette 11^e année.

Le dimanche 3 novembre 2019, le Sou des Écoles a organisé la **27^e marche des Meysanges**. Malgré une météo pluvieuse, nous avons eu le plaisir d'accueillir **394 randonneurs** sur les sentiers de Meys et des environs. Trois circuits



étaient proposés : 8, 14 et 24 km. De plus, 32 vététistes ont profité d'un circuit VTT indépendant d'une trentaine de kilomètres. Des ravitaillements étaient proposés sur chaque parcours ainsi qu'à l'arrivée.

Nous tenons à remercier nos sponsors, artisans, commerçants et entreprises du secteur, qui nous ont permis d'offrir aux randonneurs et vététistes des itinéraires clairs et agréables à utiliser. Nous remercions également les personnes qui nous accueillent chez eux afin d'implanter un relais.

Et enfin, un grand merci aux parents bénévoles, sans qui cette journée ne pourrait pas avoir lieu.

Les bénéficiaires de ces journées ont servi à financer en partie :

- La **sortie au musée de la Mine et au musée d'Art Contemporain de St-Etienne** (CE1 au CM2).
- La **sortie à Ebullissance et au Planétarium** de Vaulx-en-Velin (GS et CP).
- La **sortie à la Ferme des Pâquerettes** à Aveize (PS et MS).
- La **participation à l'USEP** (GS au CM2).
- Dans le cadre du festival Fine et Cinou, une **sortie au cinéma** de St-Martin-en-Haut est prévue en décembre pour toutes les classes.

Enfin, chaque année, l'association organise la **visite du Père Noël** aux élèves de l'école. Celui-ci distribue à chacun un livre ainsi qu'un sachet de gourmandises. *Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2020 et vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations.*

Conseil d'administration du Sou des Écoles :

Présidente : Chrystèle GOY
Vice-présidente : Stéphanie RIVOLLIER
Trésorière : Julia BASTION
Vice-trésorier : Vincent MURAT
Secrétaire : Laëtitia DUBEUF
Vice-secrétaire : Edwige CHANRION
Membres : Vanessa RAGEYS,
Claudine TARDY, Virginie PRALAS,
Mickaël MURIGNEUX et Jérémy CLOYE



Papeterie
des Hauts du Lyonnais
F.MARTINOL

48, rue de Lyon
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
Tél. 04 78 44 51 04



Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"

2019 ? Du nouveau chez les P'tits Marmitons !

En effet l'année a été porteuse de changements et d'innovation.

L'objectif de l'association n'a cependant pas changé : offrir aux enfants une pause méridienne la meilleure possible.

D'abord, il nous faut rappeler le **recrutement indispensable d'une troisième cantinière**, deux jours par semaine, en partenariat avec la mairie et le GELF (Groupement d'Employeurs des Monts du Lyonnais) et cela pour permettre un meilleur encadrement des enfants. En moyenne 45 enfants déjeunent à la cantine, il arrive régulièrement que le service en compte 65 !

Nous, bureau et cantinières, sommes satisfaits quelques mois plus tard. Être trois encadrants garantit une ambiance plus calme, en sécurité et avec davantage d'attention pour les plus jeunes de nos gastronomes en culottes courtes.

Cela validé, nous avons repris en main un projet qui avait déjà été envisagé par les équipes précédentes, un **changement de fournisseur avec le critère "local"** mis en avant.

Nous remercions Les Moissons d'avoir réfléchi à notre demande, laquelle n'a finalement pas abouti.

Après cela, nous avons choisi de prendre contact avec **L'Atelier du Cuisinier à Maringes**.



Plusieurs mois ont été nécessaires pour aboutir. Une large réflexion dans le bureau, une concertation avec la mairie et un sondage auprès des familles nous ont permis de finaliser ce projet.

Depuis la rentrée, nous avons donc signé un contrat avec L'Atelier du Cuisinier qui privilégie, chaque fois que cela est possible, des produits locaux et parfois bio ; qui surtout mijote, marmitonne, rôtit, fait gratiner... des menus, qui, on l'espère, satisfont le plus grand nombre d'enfants.

Nous sommes à l'écoute des observations de chacun pour cette 1^{re} année afin d'en échanger avec l'Atelier qui nous y encourage.

Ce changement s'accompagne d'une augmentation de tarif, une partie est supportée par les familles, une autre par la subvention accordée par la mairie. Et cela a amené l'équipe à réfléchir à une nouvelle manifestation en complément.

Nous avons donc organisé un **thé dansant** ce mois de novembre dernier avec une **vente de pâtisseries familiales**. L'orchestre apprécié d'Aurélié GOURBEYRE et Jérôme ARNAUD était à l'animation.

En parallèle, vous connaissez le slogan "Manger, bouger..." ?

Et bien les membres du bureau ont aussi mis en place un **cours adultes de fitness** à Meys, en soirée, le mardi. Son succès ne nous a pas permis d'accepter toutes les inscriptions, dommage.



Emilien propose des séances de qualité où les efforts et postures de chacun sont bien accompagnés et... les courbatures au rendez-vous des lendemains pour certain(es) !

Lors de notre dernière assemblée générale, où nous avons malheureusement regretté des familles absentes en plus grand nombre par rapport à ces dernières années, nous avons fait part de départs à venir dans le bureau.

Nous avons besoin de nouveaux bénévoles et proposons aux volontaires





motivée, de façon à assurer une transition en douceur entre sortants et arrivants.

Pour finir, cet article est l'occasion de remercier les gourmands qui concourent au **succès de notre opération "Choucroute ou Lasagnes"** et bien sûr

toutes les familles qui s'impliquent pour cette vente importante pour l'association.

de participer d'abord à quelques réunions dans notre équipe dynamique et

A l'heure où nous écrivons, le repas de Noël de la cantine se prépare avec notre nouveau partenaire... Ça sent bon...

Bonne année 2020 à tous.

**Pour l'association
La présidente Delphine MURAT**



Les Auvergnats de Meys

Le groupe folklorique de Meys créé en 1976 est toujours présent à la **fête de la batteuse** qui se déroule chaque année le dernier dimanche d'août. Il faut dire que le contexte se prête bien à ce type de musique et de danses.

En 2019, le groupe, qui aujourd'hui compte **24 adhérents dont 3 musiciens**, a le plaisir d'accueillir deux nouvelles danseuses qui nous viennent des villages voisins.

Notre répertoire compte **une cinquantaine de danses différentes** (bourrées, marches, scottish, mazurka...) qui ont été présentées lors de nos **16 sorties durant l'année 2019.**

Que vous soyez de Meys ou des environs et si vous aimez ce type de

danses, vous serez les bienvenus. Les répétitions se déroulent tous les mardis à 19h30 à la salle du stade.

**Pour plus d'informations :
Odile au 04.77.54.33.23
ou Jean-Paul au 04.77.94.48.02**



MJC - Meysristème - Les Co'Meys'diens



Des nouvelles de Meysristème notre maison des jeunes !

Nous repartons cette année avec de nouveaux jeunes adhérents, nous avons actuellement **plus d'une vingtaine de jeunes**, une équipe dynamique, souriante et surtout pleine de propositions est mise en place. Les adhérents se mobilisent pour faire bouger le village, proposer des manifestations dynamiques, s'investir à la conception et réalisation de ces projets qui demandent du temps et je les remercie !

Un brin d'air nouveau fait du bien à la maison des jeunes, nous continuons à investir dans notre local en y aménageant quelques espaces divers.

En nous rencontrant plusieurs fois par semaine, la maison des jeunes est devenue un **réel lieu de vie pour ses adhérents**.

Nous faisons tous les trimestres environ une sortie extérieure (Laser Game, Escap Game, karting, sortie voiture...).



d'autres villages qui en ont plus besoin et sont demandeurs auprès du Centre Socio-culturel des Hauts du Lyonnais, notre partenaire.

Atelier théâtre les Co'Meys'diens et les mini Co'Meys'diens

Les **cours** ont repris ! Les membres de la troupe adultes se retrouvent le mardi soir de 20h30 à 22h30 à la MJ depuis le 10 septembre et les enfants depuis le 11 septembre, le mercredi de 17h à 18h, sauf pendant les vacances scolaires.

Vous êtes à la recherche d'un **appartement** ? Une **visite guidée de celui de Jacky GOUPIL**, assurée par les Co'Meys'diens adultes, est prévue vendredi 17 avril et samedi 18 avril 2020 à 20h30 et le dimanche 19 avril 2020 à 15h30 à la salle polyvalente de Meys...

Vous connaissez tous l'expression qui nous vient de l'époque des mousquetaires « Un pour tous et tous pour un ». Les mini Co'Meys'diens vous proposent de revoir le concept avec la pièce **"Tous pour tous"** d'Eric BEAUVILLAIN aux mêmes dates que les adultes.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Nous ne relancerons pas l'accueil de loisirs cette année. Cela nous demande beaucoup de temps et au vu du nombre d'inscrits, nous laisserons la place à





Nos manifestations pour 2020

Cette année encore, nous vous proposons notre traditionnelle **soupe aux choux le dimanche 15 mars** à partir de 7h30 à la Maison des Jeunes (jour des élections municipales).

Nous vous proposerons aussi un **concours de pétanque nocturne à la Madone le vendredi 29 mai**. Début des inscriptions à 18h30 et début du concours 19h30. Et pour les plus

gourmands, Meysards et extérieurs, nous vous proposerons à côté un **barbecue géant à partir de 18h30**.

Les adhérents, le bureau et moi-même vous souhaitons une excellente fin d'année, de merveilleuses fêtes et une bonne année 2020 !

Angélique VERNAY,
Présidente



POUR INFO

Stationnement

La mairie vous informe que **le stationnement sur les trottoirs du village est strictement interdit**. La seule exception concerne les places pour les handicapés repérées sur les espaces réservés. Le stationnement sur le béton désactivé du restaurant "Les Moissons" est interdit, sauf pour les personnes handicapées ou invalides et les opérations de chargement/déchargement.

Même **stationner devant son propre garage est interdit**. Laisser stationner son véhicule devant son propre garage peut constituer une infraction passible d'une amende (arrêt de la Cour de Cassation). Autant dire que c'est également une évidence sur les trottoirs ou devant une entrée carrossable (bateaux). Cela correspond à une contravention de classe 2. **Utilisez vos places de parking dans vos propriétés ou sur les parkings existants.**

Quelques panneaux de stationnement interdit ont été installés sur la commune. Les lieux d'implantation correspondent à des endroits où le stationnement est très gênant, voire dangereux. Les propriétaires des véhicules qui ne respectent pas cette interdiction seront sanctionnés par la gendarmerie, surtout les provocateurs !
Merci pour votre civisme.

Le Maire



Ce qu'il ne faut pas faire ! Contravention à la clef !

Fête de la Batteuse

Un 45^e anniversaire mémorable

Bien avant midi, les **Auvergnats de Meys** et le pipe-band **Ain Terre Celtic** accueillent en musique les premiers visiteurs. Après le mot de bienvenue de Monsieur le Maire, Gilles et Jean-Pierre, avec leur belle voix, nous offraient "La Chanson des blés d'or", "J'ai deux grands bœufs dans mon étable", "Paysans que ton chant s'élève", et Anne-Françoise "La montagne". Comme à l'accoutumée, nous nous sommes régalés avec le fameux **jambon cuit à l'os** de la salaison des Royats et le fameux **civet de lapin** de chez DORIER.



Le pipe-band a ouvert la **farandole** et après, ce ne fût que **chants, musique et danses** tout l'après-midi. La **chorale** de la batteuse, agrandie cette année de nos amis de Grézieu, a fait merveille sous la baguette d'Anne-Françoise et sa guitare. Stéphane MOULIN et son violon magique nous a étonnés.



Et pendant ce temps sur le suel, il a tourné jusqu'à 4 batteuses en simultanée, de quoi attiser tous les commentaires de Patrick, d'autant plus que 2 autres vedettes étaient là : la **scie à grumes 1900** et l'extraordinaire et très rare **tracteur américain de 1920**, déplaçant à la vapeur son poids de 8 tonnes (il a consommé 2 stères de bois).



Contacts

- Farandole :
Andrée SEON
04.74.26.60.27
- Costumes :
Andrée SEON
04.74.26.60.27
- Chapiteaux :
Cécile MOULIN
04.74.26.61.92
- Buvette :
Franck MOULIN
06.70.06.91.22
- Parkings :
Elie NALIN
04.74.26.60.23
- Battage :
Jean-François GARIN
06.11.25.66.84
- Chorale de la batteuse :
Anne-Françoise GOMES
06.11.27.01.73
- Autre :
Lucien VENET
04.74.26.62.04

POUR INFO

Prêt de tables et de bancs

Le comité de la Batteuse met **gratuitement** à disposition des habitants de Meys des tables et des bancs, en remerciement des aides que la population apporte lors de la Fête de la Batteuse.

C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. **Pour une bonne organisation de ce service**, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors de la récupération du matériel. **Le retrait s'effectue le vendredi à 11h** précises au local de la batteuse et le **retour du matériel le lundi à 16h** au même endroit.

Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponible à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

Pour le bon fonctionnement de ce service nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires de récupération et de restitution du matériel.





Promenades en calèche, à dos d'ânes, jeux, four à pain, fabrication de pâtés, confiture, traite des vaches, écrémeuse, baratte, expositions miniatures, tracteurs, vieilles voitures, rien ne manquait.

En fin de journée, le **groupe country d'Angélique** et **Alors El'Danse** de Ste-Foy-l'Argentière nous ont offert un très beau spectacle.



Bravo à tous pour l'authenticité, les costumes, les moissons, labours, semailles, ce "vrai" dans les traditions qui nous caractérise tant.

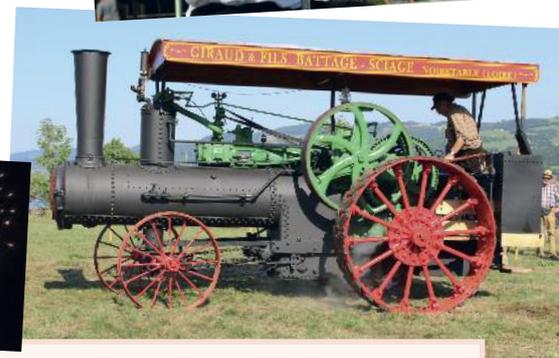


Le **lundi soir**, avec une météo de rêve, nous avons "inauguré" nos guirlandes "flon flon" avec l'**esprit musette** de l'orchestre de Gérard PRAT.

Bravo aussi à Brice BARANGE (d'Aveize)

pour le **feu d'artifice** dont le final nous a éblouis.

Beaucoup de monde accueilli avec gentillesse, sourires et convivialité. A Meys, on se sent bien ! Merci à tous, y compris aux enfants, future relève, qui ramassent les verres, les bouteilles vides, les plateaux... bravo !



Rappels importants

- La cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- Les chapiteaux sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 80 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.

Encore un grand merci et bravo à tous.

A tous les participants, aux membres du comité, à la presse, aux entreprises, à la municipalité, et plus particulièrement à toutes celles et ceux que l'on ne voit pas : préparation et démontage de la fête, parkings, entrées, les jeux, les portages des affiches par les jeunes, la comptabilité, les transports... difficile de tous les nommer ! Ils sont les rouages indispensables au bon déroulement de la fête...

Bonnes fêtes, meilleurs vœux, et rendez-vous pour la 46^e fête, le dimanche 30 août 2020.

**Pour le Comité de la Batteuse
Lucien VENET**

Histoire et Patrimoine de Meys

Notre association a poursuivi ses activités habituelles, à commencer par son **assemblée générale le 9 mars 2019** à l'issue de laquelle Philippe SCHNEIDER, ancien professeur d'histoire et membre du Groupe de recherches de St-Symphorien, nous a relaté l'histoire des tanneries et des industries du cuir de St-Symphorien et des environs. Précisons que ces conférences annuelles sont gratuites et ouvertes à tous.

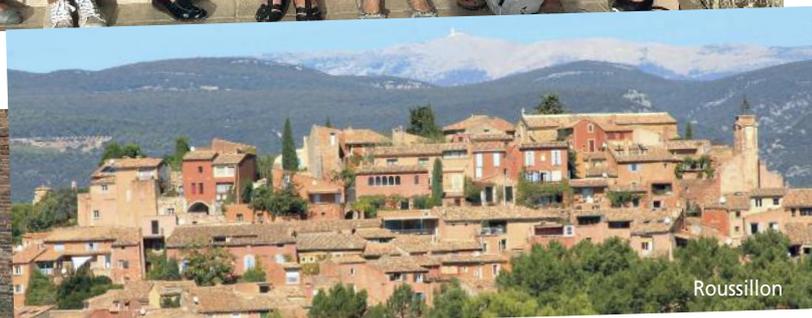
Le 4 mai, pour la deuxième fois, nous avons organisé une **sortie conjointe avec l'association PHIAAC de Chazelles, aux portes du Brionnais** avec visite de l'abbaye de La Bénisson-Dieu, mini-croisière avec repas sur le canal de Roanne à Digoin, suivie de la visite du musée Reflet Brionnais d'Iguerande.



Lubéron



La Bénisson-Dieu



Roussillon

pour découvrir le Luberon : Fontaine-de-Vaucluse et son moulin à papier,



Georges AUDIN



Marc JAMEN

Nous étions présents à la Fête de la Batteuse avec notre **exposition "Scènes paysannes des années 50"**, et nos **publications** éditées depuis 2002. Comme chaque année, nous avons eu la satisfaction de rencontrer à notre stand beaucoup de visiteurs, certains un peu déçus de ne pas avoir trouvé de nouvel ouvrage cette année !...

Cet automne, du 17 au 19 septembre, nous étions une trentaine de notre association et de PHIAAC, à profiter du **voyage organisé avec Venet Voyages**

Conservatoire des Ocres, l'incontournable village de Gordes, l'abbaye cistercienne de Sénanque, datant du XII^e siècle et celle, traditionaliste, du Barroux construite, après des débuts mouvementés, vers 1980. Le beau temps était avec nous, de quoi nous laisser de très bons souvenirs.

Et tout cela malgré l'épreuve que notre association a dû subir avec la disparition brutale de deux membres du bureau : **Georges AUDIN** le 15 janvier et **Marc JAMEN** le 8 août, très impliqués dans

nos activités et toujours de bonne humeur. Il va falloir faire sans eux...

Léger baume au cœur : la municipalité nous a proposé d'entreposer nos **nombreux documents et archives** dans une armoire, salle des Associations, qui étaient stockés jusque-là chez le président et la trésorière. Les voilà soulagés, mais l'armoire est déjà bien remplie !... Autre bonne nouvelle : la perspective de pouvoir bénéficier, peut-être l'année prochaine, d'**une partie de l'ancien local technique municipal**, rue Félix Faure, pour entreposer le matériel, plus



imposant celui-là, des nombreuses expositions montées depuis 1997... Nous remercions Monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur aide.

Rappelons que vous pouvez lire nos ouvrages et **notre revue Le Petit Furet** à la bibliothèque et si vous souhaitez découvrir notre revue, vous pouvez demander l'envoi gratuit d'un numéro.

L'Association tente de **reconstituer la collection complète de la revue La**

Piaillée, publiée de 1975 à 2014. Aussi, si vous avez quelques numéros qui dorment dans un coin, nous vous demandons de bien vouloir penser à nous. D'avance, nous vous en remercions.



Contacts à Meys : Marie de RANCOURT, Lucette RIVOLLIER, Bernadette TISSEUR ou Daniel BESSON au 04.78.44.14.01 et dan.besson@free.fr.

Pour le Bureau, Daniel BESSON



EDILIANS



Groupama
la vraie vie s'assure ici



58, route de St-Galmier - BP 24
42140 CHAZELLES-SUR-LYON

Tél. 04 77 54 20 39

Fax 04 77 54 28 93

E-mail : secretariat@tplacassagne.fr

Site internet :

www.travaux-publics-lacassagne.fr

TRAVAUX PUBLICS
VIABILITÉ DE LOTISSEMENT
ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION
TERRASSEMENT
EAU POTABLE
RÉALISATION D'ÉTANG
ENROBAGE DE COUR
LOCATION DE MATÉRIEL

POUR INFO

Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en Mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires bailleurs et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches.

L'OPAC du Rhône nous demande également régulièrement si nous connaissons des personnes en recherche de logement.

Et vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.

Club de l'Amitié

Notre **assemblée générale** a eu lieu le mardi 16 avril 2019, 35 adhérents étaient présents et 3 pouvoirs, sur 51 adhérents.

Mme Marie-Claude REY, **présidente de "Génération Mouvement"**, invitée, était présente. Nous la remercions d'avoir assisté à notre assemblée générale.

L'assemblée a exprimé ses douloureux regrets suite à la disparition de son président, **Georges AUDIN**. Celui-ci a beaucoup œuvré pour l'association pendant 2 ans, et était très apprécié de tous. Une petite commémoration intime, à laquelle des membres du club ont participé, a eu lieu le 9 février 2019.

Mme Marie DE RANCOURT et M. Guy NESME nous avait fait part de leur souhait de quitter le conseil d'administration pour 2019.

3 membres du Conseil d'administration étaient renouvelables : Ginette GERIN, Dominique PERRIER et Valérie GARNIER. Ils ont été réélus.

3 nouveaux membres rentrent au conseil d'administration : Josie GUILLARME, Philippe GARNIER et Pierre MAUVERNAY.

Le **conseil d'administration** s'est réuni le mardi 30 avril. Après un vote à bulletins secrets ont été désignés :

Président : GARNIER Philippe
 Vice-Présidente : GERIN Ginette
 Secrétaire : GARNIER Valérie
 Secrétaire adjointe : GUILLARME Josie
 Trésorier : REYNARD Gérard
 Trésorier adjoint : PERRIER Dominique
 Administrateurs :

COMMARMOND Robert, FAURE Marie, MAUVERNAY Pierre

Le **concours de belote** du mercredi 30 janvier a réuni 136 joueurs, toutes les doublettes ont été primées.

Arnaude et Pierrot ont remporté le 1^{er} prix, 2 jambons, Hélène et Marie de Meys ont remporté



Le concours de belote

le 2^e prix, 2 épaules, et Stéphane et Marie d'Aveize ont remporté le 3^e prix, 2 magnums.

La **fête des anniversaires** a eu lieu le vendredi 24 mai au restaurant "Les Moissons". 11 récipiendaires ont reçu un cadeau cette année.

Le **repas de fin d'année** a réuni 35 personnes au restaurant du "Gourmet de Meys".

Le 7 octobre notre trésorier, Gérard REYNARD, a donné sa démission pour des raisons personnelles. Nous regrettons vivement ce départ car Gérard était un pilier du club. Au-delà de toutes les responsabilités qu'il assumait pleinement, il apportait beaucoup au club. Le conseil d'administration s'est réuni le 17 octobre pour élire un **nouveau trésorier**. Dominique PERRIER accepte ce poste et Josie GUILLARME devient trésorière adjointe. Le poste de secrétaire adjoint devient vacant.

Le **repas d'automne** a eu lieu le mardi 5 novembre chez Émilien au Restaurant de la Mairie à Pomeys. 33 personnes étaient présentes et ont dégusté un succulent repas.

Nous regrettons vivement que les nouveaux retraités ne nous accompagnent pas.

L'**assemblée générale 2020** est prévue le **mardi 18 février**. Ce jour-là, nous attendons de nouveaux adhérents.



Les anniversaires

2 voyages organisés par Génération Mouvement sont proposés aux adhérents : **Port-Barcarès** en village club l'Estanyot, au cœur du pays catalan, du 6 au 13 juin 2020, et **Bussang**, au pied du ballon des Vosges, du 13 au 20 septembre 2020. Des prix attractifs sont proposés aux adhérents, avec, également, une décote pour les non-imposables.

Activités prévues en 2020 : se reporter au programme sur le calendrier municipal.

Le conseil d'administration vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2020. Venez trouver amitié, détente, solidarité, soutien et réconfort, au club de l'amitié de Meys.

Contacts :

Ginette GERIN, Vice-Présidente,
04.74.26.60.54

Valérie GARNIER, Secrétaire
06.77.05 93.16



Marie et Hélène



Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais

Notre clocher de Meys

Au risque de nous répéter !... Nous sommes toujours avec les 14 clochers de la paroisse Ste-Thérèse, le plus éloigné c'est sûr.

Le Père Guy OLLAGNIER a la responsabilité de cette grande paroisse. Les Pères THOLLOT et SEYTRE apportent une aide précieuse.

Comment s'articule cette vie paroissiale ?

Comme dans tous les autres villages, **une messe par mois** est célébrée et même si nous sommes peu nombreux à y participer, c'est malgré tout un signe, une présence.

Jusqu'à ce jour, nous avons pu assurer, la **préparation des messes, l'accueil des familles pour les funérailles, la catéchèse.**

A tout cela s'ajoutent les **tâches matérielles** qui ne se voient pas trop... : ouverture de l'église, mise en route du chauffage, entretien et propreté des lieux, comptabilité des honoraires de messes, diffusion du bulletin *Présence* dans toutes les boîtes aux lettres, bulletin qui donne beaucoup d'informations sur la vie de la paroisse. De même, la petite feuille que l'on trouve sur la fenêtre de Josette PUIER ou à l'église, est un moyen d'actualité si l'on pense à la prendre.

Il y a aussi l'entretien et l'ouverture de la Chapelle du Haut, pimpante depuis sa restauration grâce à la générosité de chacun et qui, au 15 août, nous rassemble très nombreux.

Pour tout cela, un immense merci à ceux et celles qui se sont engagés.

Un très grand merci aussi à la municipalité pour sa coopération toujours bienveillante.

Perspective d'avenir

Le 28 septembre dernier, nous nous sommes rassemblés (une soixantaine de personnes) à la Neylière avec le Père OLLAGNIER pour prendre de nouvelles routes pour servir, annoncer et célébrer Jésus-Christ.

Des groupes se sont constitués suivant plusieurs thèmes :

- Le renouveau de nos célébrations.
- Partager la parole de Dieu et la vivre.
- Rencontrer les jeunes.
- Sortir et aller à la rencontre de l'autre.

Tout cela reste à organiser, à mettre en route pour fonctionner. Chacun d'entre nous est, du reste, invité à s'engager, suivant ses possibilités bien sûr. Bon vent à toutes ces initiatives !

Catéchèse

Chaque année, le nombre d'enfants susceptibles de suivre la catéchèse varie.



Actuellement il y a trois groupes qui se retrouvent dans une salle à la cure :

- **CM2** : avec Mme POBLE qui assure les rencontres au rythme d'une matinée par mois avec 7 enfants toute l'année.
- **CM1** : les mamans assurent à tour de rôle l'année avec 9 enfants au rythme d'une matinée par mois.
- **CE2** : ce sont trois mamans qui assurent à tour de rôle le caté toute l'année.

Pour tout renseignement, s'adresser à la responsable de la catéchèse de la Paroisse, Christiane MARTIN au 07.60.44.98.07 et sur le village à Simone VÉRISSEL au 04.74.26.61.35.

L'éveil à la foi s'adresse aux enfants entre 3 et 7 ans. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de la paroisse au 04.78.48.61.20.

A toutes les familles nous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année. La santé, la joie, la paix, accordées à tous.

Belle et bonne année 2020.

L'Équipe Relais



65, impasse des Grandes Terres - ZA Bellevue
69610 SOUZY
04 74 26 51 09 / 06 07 33 48 42
www.paysages-vincent-cassagnes.fr





Comité FNACA Meys/Grézieu-le-Marché



C'est en présence de 16 adhérent(e)s et épouses ainsi que du Maire de Meys, que s'est tenue notre

assemblée 2019 le 28 septembre à Meys. Après la remise des cartes 2020, une minute de silence fut observée pour nos camarades décédés au cours de l'année écoulée.

Après un mot de bienvenue, le président fit part du bilan financier, qui reste positif malgré une diminution du budget.

Les activités 2019 furent passées en revue, principalement les **cérémonies du souvenir** et notre **rencontre pique-nique** du 14 juillet qui a eu lieu à Aveize. Notre ami Adrien NÉEL a obtenu la carte du combattant, nous lui remettons la croix du combattant à la cérémonie du 19 mars 2020. Notons que la municipalité de Meys a nommé une rue du 19 mars 1962. Merci Monsieur le Maire. Après quelques questions, c'est au restaurant "Le Gourmet" que 18 personnes se sont retrouvées.

Calendrier 2020

- Jeudi 19 mars à 10h : cérémonie au mémorial à Bron, à 17h : cérémonie locale à Meys
- Du 4 au 9 juin : pèlerinage Rencontre à Lourdes
- Lundi 14 juillet : pique-nique à Grézieu
- Samedi 26 septembre : assemblée générale à Grézieu

Bernard VENET



Association des classes en 0

La **fête des classes** aura lieu le **samedi 6 juin 2020**.

En attendant, nous vous proposons de vous retrouver à la salle de la cantine scolaire le **dimanche 1er mars** pour une **matinée cochonnaille**. Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité autour d'un bon repas.

Courant **janvier** et **février**, nous passerons vous voir pour notre **vente de brioches** des classes.

Commencez d'ores et déjà à noter ces dates dans vos agendas.



Toutes nouvelles personnes sur la commune nées une année se terminant par 0 seront les bienvenues pour faire la fête avec nous lors de ces manifestations.

Pour tous renseignements, contactez Magali CHIRAT NEEL au 07.60.85.54.55. A très bientôt.

Les conscrits des classes en 0



Association Sportive Meysarde - ASM

En cette saison 2019/2020, l'école de foot en partenariat avec l'ASG (Association Sportive Grézieu) est dans sa 6^e année et c'est une vraie réussite.

L'**équipe senior** s'est maintenue en deuxième division de district avec notamment une superbe victoire à domicile, 6 à 3, pour son dernier match de la saison grâce à la volonté des joueurs de finir sur une belle prestation.

Toutefois, faute d'effectif suffisant, nous n'avons pu inscrire d'équipe pour la saison 2019/2020 dans ce championnat. Cela ne met pas notre club entre parenthèses puisque 13 joueurs motivés ont souhaité poursuivre l'aventure accompagnés de leurs dirigeants en catégorie inférieure.

Aussi, en parfaite harmonie **avec Grézieu-le-Marché**, une **entente** a été créée ce qui permet à nos joueurs d'évoluer en équipe 3.

De ce fait, les entraînements des équipes seniors des deux villages se font en commun à Meys ou à Grézieu, voire en salle en fonction des conditions météorologiques pour préserver les terrains.

L'**équipe loisir** est repartie avec une série de matchs amicaux et continue ainsi à se faire plaisir en jouant au football avec détermination dans une belle ambiance.

Au total, l'effectif représente **70 licenciés** dans les différentes catégories.

Le bureau de l'ASM a l'envie intacte de faire vivre et vibrer son village avec la participation active de ses licenciés. Ainsi, les manifestations seront toujours au rendez-vous comme le **Luna Stade**, le

passage des calendriers, le **repas** de l'ASM, le **tournoi de sixte** et la **matinée huîtres** en association avec Grézieu.

L'Association Sportive Meysarde vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, une bonne santé et vous dit à bientôt.

Sébastien LABARRE
Président



AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Société de pêche de Ste-Foy-l'Argentière



L'**Assemblée Générale** de la société s'est déroulée le vendredi 11 janvier 2019, devant une participation toujours consé-

quente. Nous remercions chaleureusement pour leur présence Messieurs Frédéric DURBEC, élu municipal, Philippe GARNIER, Maire de Meys, Maurice JOMARD, Président du SIVU des Rossandes, Christian LAQUIEZE, Secrétaire Fédéral, Jean-Paul BOBILLON, Trésorier Fédéral et Pierre GACON, Chargé de mission de la Fédération de Pêche du Rhône.

Après la présentation et l'approbation des rapports, moral, financier, d'activités 2018 et sur les orientations 2019, un échange a eu lieu sur la **pollution de la Brévenne par la station d'épuration**. Des informations importantes ont pu être échangées avec Maurice JOMARD, Président du SIVU des Rossandes, apportant ainsi un éclairage plus que nécessaire sur les causes de cette pollution.



Notre traditionnel **safari truites** qui a toujours autant de succès, a commencé cette année le 19

janvier et s'est terminé le 3 mars pour la plus grande satisfaction de nos pêcheurs. 200 kg de truites, dont 10 grosses de 1 kg, ont été lâchés pour les week-ends des 19 janvier et 9 février permettant aux pêcheurs, nombreux autour de l'étang, de garder la main en attendant l'ouverture du 9 mars. Les prises furent nombreuses et les participants satisfaits.

Comme les autres années, ce safari est réservé aux seuls détenteurs de la carte de pêche de l'AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne de Ste-Foy. Ce safari, aujourd'hui traditionnel, permet de conserver une bonne convivialité entre pêcheurs, d'échanger sur la saison passée et à venir et de s'entraîner en attendant l'ouverture de la 1^{re} catégorie.

Le vendredi 1^{er} mars, nombreux étaient les pêcheurs pour l'**empoissonnement en truites**. Depuis plusieurs années, tous les affluents de la Brévenne sont classés en ruisseaux patrimoniaux avec interdiction de lâcher des poissons surdensitaires et obligation de pratiquer la pêche sans arillons sur tous leurs parcours. Les truites ont donc été mises dans la Brévenne et la Thoranche, ainsi qu'à l'étang du Noyer à Haute-Rivoire et dans celui du Centre de l'Argentière réservé aux jeunes pêcheurs (carte découverte moins de 12 ans) le 9 mars toute la journée. Un grand merci à tous les bénévoles venus nous aider ce jour-là. Tout le monde s'est retrouvé après le lâcher chez notre dépositaire Janine au Bar du Centre à Ste-Foy pour une petite collation bien méritée. Notons enfin l'aide efficace des jeunes de l'école de la Petite Gontière avec leur responsable Sébastien VENET qui, chaque année, répondent présents.

La **saison de pêche 1^{re} catégorie** a commencé le samedi 9 mars et s'est terminée le dimanche 15 septembre avec cette année une nouvelle réglementation préfectorale pour le bassin versant de la

Brévenne des 2 AAPPMA de Bessenay et de Ste-Foy-l'Argentière. Sur ces 2 parcours et sur décision du Préfet pour 3 ans (saisons 2019, 2020 et 2021), la taille de capture des truites farios uniquement est modifiée. Seules peuvent être conservées (et non doivent être conservées) les truites dont la taille est comprise entre 20 et 24,9 cm sur tout le parcours de la Brévenne et de tous ses affluents.

Pour cela des panneaux explicatifs ont été placés sur tous les parcours concernés : Brévenne, Rossand, Orgeolle et ruisseau de Lafay pour notre AAPPMA. Sur tous ces cours d'eau, la pêche s'effectuera uniquement avec hameçons sans arillons quelle que soit la taille de l'hameçon et quel que soit le type de poissons pêchés. De nombreux contrôles seront effectués par les gardes de sociétés ou fédéraux afin de faire respecter ces dispositions.

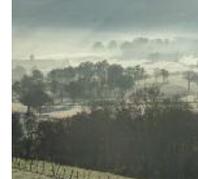
Pour les pêcheurs intéressés, un carnet de captures permettant de consigner les truites farios prises et conservées ou non selon leur taille est disponible auprès des responsables de l'AAPPMA. Ce carnet, anonyme, récupéré en fin de saison, permettra aux techniciens de rivières de la Fédération d'avoir une idée plus précise de la densité de poissons et du bien-fondé de la nouvelle réglementation sur les truites



POUR INFO

Objets trouvés

Régulièrement, **des objets trouvés sur notre commune sont déposés en mairie** (clefs, vêtements, parapluies...). Nous remercions les personnes honnêtes qui font ce geste. Peu de réclamations sont faites par les propriétaires. Ces objets sont stockés dans la mairie et peuvent être réclamés par leurs propriétaires aux horaires d'ouverture du secrétariat.



sauvages de nos rivières. Si vous êtes intéressé, contactez un des responsables de l'AAPPMA qui vous remettra ce carnet.

L'ouverture 2019 en 1^{re} catégorie s'est déroulée le samedi 9 mars dans de bonnes conditions malgré le niveau d'eau particulièrement bas pour cette date. Les prises de truites surdensitaires ont été correctes mais le manque de précipitations depuis cette date impacte de façon très négative la pêche de la truite en rivière.

Notons enfin la grande satisfaction des jeunes pêcheurs sur l'étang du Centre de l'Argentière réservé pour eux ce 9 mars, journée qui a ravi ces jeunes et les parents venus les accompagner. Cette initiative sera reconduite en 2020 avec certainement une réservation pour 2 jours, le samedi et le dimanche.

Enfin, un **petit rappel concernant les cartes de pêche**. Pour 2019, les cartes sont disponibles uniquement par internet : soit directement de votre ordinateur personnel ou chez notre dépositaire équipé : Bar du Centre chez Janine à Ste-Foy-l'Argentière.

Tarifs 2019 :

Carte interfédérale Majeur :	96 €
Carte départementale Majeur :	77 €
Carte Mineur :	20 €
Carte Découverte Femme :	33 €
Carte Découverte Jeune :	6 €
Carte Journalière :	10 €
Timbre Halieutique :	30 €

Notons enfin que notre nouveau garde pêche, en la personne de Franck BONNARD, officie sur tous nos parcours et plans d'eau, pour faire respecter le règlement, mais aussi pour prévenir tout risque de pollution. Réservez-lui le meilleur accueil.

Concernant la préservation du milieu aquatique, il est nécessaire que chacun d'entre nous se sente concerné. En cas de découverte de pollution ou de dégradation de nos cours d'eau ou étangs, merci de prévenir immédiatement les **responsables de la société et membres du bureau de l'AAPPMA** :

- Christian BERGER Président : 06.85.40.58.49
- Alain THOLLET Trésorier : 06.68.42.51.44

- Guy GARIN Vice-Président : 04.74.26.13.26
- Stéphane JOMARD Secrétaire : 06.88.05.93.23
- Franck BONNARD Garde Pêche : 06.80.73.00.39

Cela nous permettra d'alerter au plus vite les organismes concernés : Fédération de Pêche du Rhône, Police de l'eau, ARS, AFB et Mairies.

Et puis surtout, n'hésitez pas à consulter notre site internet

<http://www.aappma-ste-foy.fr/>

que Frédéric THIZY fait vivre avec toute sa passion pour la pêche et l'informatique.

Pêcheurs : La pêche d'aujourd'hui n'a plus une vocation alimentaire alors souvenez vous que tous les poissons "sauvages" relâchés vous procureront une joie plus intense lors de leurs prochaines prises car, plus gros, plus méfiants et plus malins, ils n'en seront que plus intéressants à prendre (et à relâcher bien évidemment). Bonne saison à toutes et à tous.

Le Bureau



Activité physique adaptée - Gym seniors

L'activité, déjà débutée sur le village, a été interrompue sur une courte durée mais **sera de nouveau présente à partir du mardi 7 janvier 2020**.

Tous les mardis matin (cf. calendrier), les pratiquants d'activité physique adaptée (APA) se regroupent à la salle de la cantine. Cette pratique est réservée aux personnes de plus de 65 ans.

Les séances d'une heure sont conviviales et personnalisées (groupe limité à 8 personnes).

L'APA permet de pratiquer une activité physique adaptée aux capacités et besoins de chacun.

Les séances sont encadrées par une professionnelle diplômée en APA-S dont

l'objectif est d'utiliser l'activité physique au service de la santé. Les exercices proposés permettront de **réaliser du renforcement musculaire, améliorer l'équilibre et la coordination, et enfin, prévenir les chutes**.

L'APA est un réel vecteur du maintien à domicile chez les personnes âgées. Pour ce faire, la pratique doit être continue et assidue. Des abonnements vous seront proposés.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec :
Perrine BONNIER au 07.62.54.23.44
ou à l'adresse suivante : pebbonnier@gmail.com

1	Mardi 7 janvier	12	Mardi 7 avril
2	Mardi 14 janvier	13	Mardi 14 avril
3	Mardi 21 janvier	VACANCES pour le	
4	Mardi 28 janvier	mardi 21 avril et le	
5	Mardi 4 février	mardi 28 avril	
6	Mardi 11 février	14	Mardi 5 mai
7	Mardi 18 février	15	Mardi 12 mai
VACANCES pour le		16	Mardi 19 mai
mardi 25 février et		17	Mardi 26 mai
mardi 3 mars		18	Mardi 2 juin
8	Mardi 10 mars	19	Mardi 9 juin
9	Mardi 17 mars	20	Mardi 16 juin
10	Mardi 24 mars	21	Mardi 23 juin
11	Mardi 31 mars	22	Mardi 30 juin

Informations intercommunales

Parc Éco Habitat

Les rdv des particuliers - conseil habitat :

- Du mardi au vendredi de 9h à 18h à St-Symphorien-sur-Coise (PEH)
- Les mercredis de 14h à 17h (MSAP St-Laurent)

Les permanences du CAUE :

- Dernier vendredi de chaque mois de 14h à 18h (PEH)
- Deuxième mercredi de chaque mois de 14h à 17h (MSAP St-Laurent)

Le transport solidaire à la demande

Ce service s'adresse aux personnes en réelles difficultés pour se déplacer. Il a pour but de favoriser l'insertion

sociale et professionnelle. Il permet aux personnes sans moyen de locomotion, domiciliées sur la Communauté de Communes de se déplacer pour les nécessités de la vie courante et ainsi accéder aux services et aux activités. Pour bénéficier de ce service, il faut répondre à des conditions de ressources et situations spécifiques.

Vous devez vous rendre auprès de la mairie de votre commune d'habitation, qui vous remettra un dossier et le règlement de fonctionnement. Une fois votre dossier constitué, celui-ci sera instruit en mairie. Si vous remplissez les conditions, il sera transféré au service Mobilité de la Communauté de Communes.

Les Maisons de Services Au Public, MSAP

Que peut-on trouver au sein d'une MSAP ?

Une Maison de Services au Public (MSAP) est un **guichet unique de proximité** à la disposition de la population et des associations. Elle vous conseille et vous aide dans toutes vos démarches quotidiennes (l'emploi, l'insertion professionnelle et sociale, la santé et les services à la personne) et rassemble en un même lieu vos différentes administrations (Mission Locale, MSA, Pôle Emploi, CAF, CPAM...). L'information est accessible à tous, l'accueil est gratuit et personnalisé selon la demande (mise à disposition d'auto documentation).



Maison de services au public

MSAP ST LAURENT DE CHAMOUSSET

122 avenue des 4 cantons / Tél. 04 74 26 50 78

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
jeudi et vendredi : ouvert uniquement le matin
msap@cc-mdl.fr

MSAP ST SYMPHORIEN SUR COISE

57 rue des tanneries / Tél. 04 78 19 05 14

Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
jeudi : ouvert uniquement le matin
msap@cc-mdl.fr

Nos permanences

EMPLOI FORMATION

- Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)
Lundi et jeudi matin sur RDV au 04 74 05 00 30
- Solidarités Nouvelles Face au Chômage
Sur RDV au 06 79 31 13 15

- Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)
Mardi et Mercredi sur RDV au 04 72 59 18 80
- Pôle Emploi (uniquement pour les ressortissants Pôle Emploi Tassin)
Atelier profil de compétences - Un jeudi matin par mois

CAF / MSA / CPAM

- CAF du Rhône Mardi de 9h à 10h30 sur RDV à la MSAP
- CPAM (sécurité sociale) Jeudi de 9h à 12h sans RDV
- MSA Ain-Rhône Mercredi de 13h30 à 16h30 sans RDV

- CAF du Rhône Mardi de 10h30 à 12h sur RDV à la MSAP
- CPAM (sécurité sociale) Vendredi de 9h à 12h sans RDV
- Assistant Social de la CPAM sur RDV au 04 27 82 23 29
- MSA Ain-Rhône Lundi de 13h30 à 16h30 sans RDV

JURIDIQUE

- Avocat du barreau de Lyon
Un mercredi sur 2 sur RDV à la MSAP
- Conciliateur de justice sur rendez-vous à la Mairie de St Laurent de Chamousset, tel. 04 74 70 50 19
- FNATH Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, affection longue durée, invalidité, handicap, sur RDV à la MSAP

- Avocat du barreau de Lyon
Un mercredi sur 2 sur RDV à la MSAP
- Conciliateur de justice
1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV à la MSAP
- FNATH Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, affection longue durée, invalidité, handicap, sur RDV à la MSAP

MÉDIATION FAMILIALE

- Centre de la Famille et de la Médiation
Un mardi sur 2 de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54

- Centre de la Famille et de la Médiation
Un mardi sur 2 de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54

HABITAT

- Conseils en rénovation avec Le Parc Eco Habitat
- Conseils en architecture avec le CAUE
Le mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30

- Conseils en rénovation avec Le Parc Eco Habitat
- Conseils en architecture avec le CAUE
Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise tel. 04 72 66 14 30

SANTÉ

- Planning familial (Santé, Sexualité, Ado)
sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

- Planning familial (Santé, Sexualité, Ado)
à la Maison de santé de St Symphorien sur C. ou à la MIC sur RDV

RETRAITE

- Accompagnement pour les dossiers CARSAT par les agents des MSAP



Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Cette association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents, les familles de trois secteurs : St-Symphorien-sur-Coise, St-Laurent-de-Chamousset, Chazelles-sur-Lyon et autres villages limitrophes.

Le rôle de l'AHML est d'**être à l'écoute des familles et personnes touchées par le handicap**. Dans la mesure du possible elle essaie de répondre aux attentes et apporte un soutien à ces personnes par des **rencontres**, des **échanges destinés à créer des liens**.

Chaque année, la commission loisirs propose un calendrier d'animations.

En 2019, début février a eu lieu un **après-midi jeux** à la salle des Écuries à Pluvy, en mai un **barbecue** réunissait 78 personnes à Albigny (Montrottier), en juin, 64 participants se rendaient à Laguiole pour un **week-end de détente** et la visite du grenier de Capou, en octobre, une **journée resto-bowling** où 82 joueurs ont pu mesurer leur adresse ; en novembre la fin des activités 2019 s'est soldée par un **repas dansant** à la salle du village de Meys. Toutes ces activités sont ouvertes à toute personne en difficulté, adhérente ou non.

La **journée d'amitié** à Maringes en avril, et la traditionnelle **journée pétanque**



La tripléte gagnante de la pétanque à Ste-Foy

repas dansant du 1^{er} samedi de septembre à Ste-Foy-l'Argentière sont autant de moments appréciés des familles, l'occasion de partager ses soucis, ses doutes face aux difficultés.

Pour la 2^e année consécutive 16 jeunes ont suivi une **formation informatique** adaptée animée par Mme Sandra CERNESE du centre multimédia. Ces cours se sont déroulés dans les locaux de l'ESAT de la Goutte d'Or à Meys, pour une meilleure organisation les jeunes étaient aidés par des parents ou amis bénévoles.

L'association, par le biais de ses représentants au CVS (Conseil à la Vie Sociale) de l'ESAT de la Goutte d'Or, suit avec intérêt les projets d'avenir de l'ESAT de Meys et notamment la réalisation d'un foyer de vie et d'hébergement sur le secteur.

Le président, Joseph RESSICAUD, et son équipe de responsables remercient les municipalités qui, par l'attribution de subventions ou prêts de salle, soutiennent les actions de l'association et les aident à réaliser leurs projets en faveur des personnes touchées par le handicap, en essayant d'améliorer leur cadre de vie.

Contacts :
Joseph RESSICAUD
04.74.26.00.00
Yvette COEUR
04.78.44.43.07

Déprim'Espoir à votre écoute

Lorsqu'en 1985 un groupe se réunit, suite à un suicide survenu dans les Monts du Lyonnais, se doutait-il que 34 ans plus tard ce groupe poursuivrait son bonhomme de chemin... ?



Au sein du groupe chacun s'efforce d'apporter ses compétences, son vécu, son enthousiasme. Une réelle volonté d'écoute cimenter la base de cette association. Sans l'écoute, en effet, rien n'est possible. "Déprim'Espoir à votre écoute" est une association apolitique, non confessionnelle et particulièrement respectueuse des personnes qui viennent se confier à l'un ou l'autre de ses membres. Le tout entouré d'une discrétion absolue. Que tous ceux et toutes celles qui un jour ou l'autre se sentiront "mal dans leur peau" le sachent, il existe une structure qui leur est entièrement dévouée et attentive à leurs problèmes. Un point important : nous ne sommes pas des professionnels de la santé, mais nous travaillons avec des professionnels compétents qui eux seuls sont habilités à une véritable thérapie.

- **La prévention** : Soirées débats - Participation à la journée de l'amitié

- **Permanence téléphonique** : Un temps d'écoute tous les lundis et les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 18h à 23h

04.74.72.21.32

- **Groupe de parole mensuel "Parenthèse"** ou **entretiens individuels** : Sur rendez-vous à l'ETAIS au 04.74.72.20.93

- **Nos randonnées** : Chaque vendredi, rencontrer des amis, marcher, bavarder, échanger. Renseignez-vous pour les rendez-vous au 04.74.26.30.00

Notre adresse postale :

DÉPRIM'ESPOIR À VOTRE ÉCOUTE
Mairie - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE

Internet :

groupeprimespoir@orange.fr
deprimespoir.canalblog.com



Informations intercommunales (suite)

Le centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais : c'est reparti pour 4 ans !

Une association sociale et culturelle

C'est une association à vocation sociale et culturelle, qui est gérée par des administrateurs bénévoles, représentant les habitants et les 10 communes couvertes par le centre socio-culturel (communes de l'ancienne Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais), appuyée par une équipe salariée pour la mise en œuvre d'actions diverses. Les bénévoles sont également nombreux à s'engager à nos côtés, sur différents projets (accompagnement à la scolarité, apprentissage de la langue française, conseil des parents, programmation de conférences, p'tit déj de l'actu, etc).

Des actions pour tous, de la petite enfance aux seniors

Le centre social accueille les habitants, quel que soit leur âge, leur niveau social, leur origine et est à l'écoute des idées et besoins de chacun ! De la crèche Pirouette au lieu d'accueil parents enfants "Jeu Marrette" en passant par les centres de loisirs et projets jeunes mini MJ dans les villages, aux sorties familles, café des parents, actions seniors ou activités de bien-être, on trouve de tout au centre socio-culturel !

Un nouveau projet social pour les 4 prochaines années

Tous les 4 ans, le centre socio-culturel doit redéfinir son projet pour continuer à être labellisé "centre social" par la CAF du Rhône. Un an de travail a été nécessaire, associant adhérents, administrateurs et salariés, pour aboutir à ce **nouveau projet, placé sous le signe de la coopération et du pouvoir d'agir des habitants.**

Pour résumer le projet en quelques lignes, il s'oriente autour de 3 axes principaux :

- L'accompagnement et l'ouverture à l'autre.
- La participation, l'engagement et la citoyenneté.
- Le vivre ensemble et le lien social.

Un projet ambitieux, mais réaliste, dans lequel chacun peut trouver sa place ! Vous pouvez retrouver le détail de ce projet sur notre site internet.

En particulier sur Meys

Cette année encore, le centre a accompagné la MJ de Meys pour l'organisation du centre de loisirs de cet été (18 enfants accueillis).

Et encore des nouveautés

Plusieurs nouveautés sur cette année 2019. Pour n'en citer que quelques-unes :

- La **co-organisation d'une semaine des écrans**, afin de sensibiliser les familles à l'impact des écrans sur nos enfants et adolescents.
- La **proposition d'ateliers parents-enfants mensuels** (éveil corporel, danse africaine, ateliers signes avec bébé, ateliers Montessori).
- Des **centres de loisirs organisés** à présent également **sur les petites vacances** en partenariat avec les parents bénévoles ou associations de familles des villages (Larajasse à la Toussaint).
- Des **après-midi pour les 11-15 ans** dans les villages de Pomeys, La Chapelle, Duerne, Grézieu, Larajasse cette année (les mini MJ). Et l'accompagnement de plusieurs projets de jeunes, en particulier un projet



Communication gestuelle bébés

d'immersion dans la nature, loin des écrans, porté par des jeunes de Grézieu, ou la réalisation de Kamishibai par des jeunes de Pomeys et La Chapelle.

- L'**accompagnement d'un collectif de bénévoles, préparant un "Noël autrement"** pour l'après-midi et la soirée du 24 décembre prochain, pour fêter Noël de façon conviviale, moins commerciale (à Larajasse, soirée ouverte à tous, inscription au centre socio-culturel).

Vous pouvez aussi retrouver toutes nos activités sur notre site internet www.cscdeshautsdulyonnais.fr ou sur notre page **Facebook**.
Centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais - 04.78.48.46.14



Lieu d'accueil parents-enfants "Jeu Marettte"



GELF



Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez

L'emploi partagé dans les Monts du Lyonnais

NOUVEAU EN 2019 :
Création du GELF Associatif pour répondre aux structures non assujetties à la TVA (collectivité locale, association...)

Vous avez une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein.

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous.

GELF et GELFA, 2 activités nous caractérisent

Le temps partagé :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...).
- Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies...
- Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et sécurité de l'emploi.
- Proximité du lieu de travail.
- Polyvalence des missions.

Le pré-recrutement :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en direct.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise 76 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerçants, PME, associations, collectivités) et 45 salariés à temps partagés. Le GELF Associatif comptabilise 33 adhérents (collectivités, associations...) et 9 salariés à temps partagés.

Pour plus d'information, consultez notre site : www.gelf.fr

GELF
35, place de la République
69590 St-Symphorien-sur-Coise
Tél. 09.84.53.74.08 - 06.18.95.46.99
Fax 09.89.53.74.08
contact@gelf.fr
site internet : www.gelf.fr

Vous êtes une entreprise, une association, une collectivité locale et vous souhaitez rejoindre le conseil d'administration du GELF ou GELFA ? Contactez-nous par téléphone ou mail.

Président Marcel BERNE Secrétaire Annick BEYRON Trésorière Colette HOPITAL

Les membres du Bureau

Les Bœilles et les Charmettes
 De MEYS
Xavier DUPIN
Producteur Fromager
 Fromages et Yaourts Fermiers
 vache et chèvre
 Les Combes - MEYS

Afin de satisfaire vos nombreuses demandes suite à l'arrêt de nos tournées,
VENTE à la FERME
 sur rendez-vous !

Xavier DUPIN - 06.68.76.42.88
 Anne-Françoise GOMES
 06.11.27.01.73

SGLM
 LOCATION DE MATERIEL

SOLUTIONS POUR LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX :

entretien espaces verts, agriculture, terrassement, ...

PENTE JUSQU'À 55°
PRODUCTIVITÉ

LÉGER
MULTIFONCTIONNELLE

www.sglm.fr

GONZALVEZ Léopold : 06 37 32 66 80
 leopold.gonzalvez@sglm.fr

SGC
 TRAVAUX SPÉCIAUX

SOUTÈNEMENTS ET FONDATIONS PAR SOLUTIONS PLURITECHNIQUES

SGC RECRUTE

Vous souhaitez vous investir au sein d'une entreprise de travaux spéciaux à l'esprit familial, à taille humaine et indépendante pour contribuer à son expertise et son constant développement.

- Responsable secteur Ouest
- Ingénieurs études de prix
- Conducteurs de travaux
- Ingénieurs techniques
- Ingénieur matériel
- Topographes

www.sgc-ts.com
 contact@sgc-ts.com

Association La Fabrik

LA FABRIK

Essaimages artistiques et infusions culturelles dans les Monts du Lyonnais

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions :

- **Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail** à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...).

- **Programmer des événements rassembleurs** autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

Créée en janvier 2016, la Fabrik a continué sa route en 2019 avec de nouveaux projets à l'échelle des Monts du Lyonnais grâce au travail complémentaire entre ses bénévoles et ses salariés.

Une programmation atypique

- **Du 7 au 28 avril : Un Mouton dans le Ciel** – Festival de spectacles vivants jeune public. Après une première édition réussie, nous avons invités 7 compagnies à arpenter 16 communes du territoire avec des spectacles pour différents âges, pour un total de 22 représentations. 1519 petits spectateurs et spectatrices sont venus rencontrer les artistes !



La marche des éléphants
Un Mouton dans le Ciel - Susana Paiva

- **Vendredi 10 mai : Bibliothèque Humaine** à Chambost-Longessaigne : Un événement de l'intime, où les spectateurs ont pu découvrir de petites formes théâtralisées de 10-15 minutes

écrites à partir des expériences de vie intime mais universelles de 10 amateurs du territoire, dans différents lieux du village de Chambost-Longessaigne. Un partage intense devant des spectateurs et spectatrices curieux et captivés !

- **Samedi 19 octobre : Les Ogres de Barback** : 25 ans de

carrière, plus de 2000 concerts, 1 million d'albums vendus, 10 Olympias : c'est un concert exceptionnel qu'a accueilli le pôle d'animation de Larajasse ce 19 octobre. Le "zénith de Larajasse" affichait complet avec 1500 spectateurs, un public comblé et une soirée mémorable. En amont du concert, une exposition d'Eric FLEURY, illustrateur des albums du groupe, a eu lieu à St-Martin-en-Haut et St-Symphorien-sur-Coise du 12 septembre au 19 octobre, ainsi qu'une dédicace à la médiathèque Mot@Mot le 19 octobre.

- **Dimanche 3 novembre : Concert polyphonies et soupe de courge** : un petit concert d'automne à la Chapellerie de Chazelles-sur-Lyon avec les groupes Louise (polyphonies vocales inattendues) et Les Mécanos (polyphonies barbues à l'huile de vidange), suivi d'une dégustation de soupe de courges.

Bibliothèque Humaine - © La Fabrik



Gabriel Joannas Photographie, 78 grande rue 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

Les Ogres de Barback - © Gabriel Joannas

Des événements pour se rassembler entre associations

- **Mars 2019 : 2^e édition du Printemps des Poètes** dans les Monts du Lyonnais. A partir des envies de chacun des 18 partenaires (bibliothèques, associations, communes), la Fabrik a coordonné les 22 événements qui se sont tenus du 13 au 31 mars dans 10 communes. A cette occasion, la Fabrik a proposé un événement atypique, les Bulles de Poésie, petits instants poétiques chez des habitants de St-Martin-en-Haut, en partenariat avec la Médiathèque.

- **Du 3 octobre au 2 novembre : Copains comme Chanson** : 12 organisateurs réguliers de concerts se sont réunis à l'initiative de la Fabrik pour proposer des instants de découverte autour de la chanson francophone. 12 concerts, une exposition et une brocante, un artiste à qui l'on rend hommage (le chanteur ardéchois Allain LEPREST) et plus de 2000 spectateurs autour de la chanson française.

Un soutien à la création de spectacles : résidences d'artistes confirmés

- **Du 18 au 22 mars : Pendant 5 jours, la compagnie Madame Bleu** (et son



spectacle D'une Ligne à l'autre) a été accueillie à St-Clément-les-Places pour travailler sur une nouvelle version de leur spectacle. Le spectacle a ensuite été joué devant plus de 850 élèves des écoles des Monts du Lyonnais dans le cadre de la programmation de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

- **En mars** sur la même période, et à nouveau du 7 au 11 octobre, **Thierry COMBE** du Pocket Théâtre est venu rencontrer des habitants et travailler sur son 3^e spectacle à St-Symphorien-sur-Coise. Création prévue en juin 2021... A suivre.

Un outil de création pour les artistes locaux : les Chantiers d'artistes

4 compagnies locales ont été accueillies pour des temps de travail sur leurs nouvelles créations :

- **Du 18 au 22 mars, la compagnie Le Blé en Herbe** (avec ses petites formes Les Dits du Petit) a été accueilli à Montromant pour travailler sur de nouvelles versions du spectacle.
- **Du 11 au 20 juin, la compagnie XOXO** qui est venue tester des pistes de travail pour un projet de spectacle autour du masque larvaire. Une deuxième étape de travail a eu lieu à nouveau dans les Monts du Lyonnais en décembre 2019.
- **Du 24 au 27 octobre, c'est le quatuor polyphonique La Miye aux Tiroirs** qui a finalisé son spectacle Velyeuzâ à St-Symphorien-sur-Coise.



Distraction(s) - Un Mouton dans le Ciel

3 concerts ont été proposés à Panissières, Coise et St-Laurent-de-Chamousset les 7, 9 et 10 novembre.

- **Enfin, fin décembre, Guillaume LAVERGNE** est venu travailler une forme de ciné-concert sur des courts-métrages muets, accompagné de son piano.

Un accompagnement des pratiques artistiques locales

- **4 octobre : Rencontre des artistes professionnels du spectacle vivant.** La Fabrik a proposé une rencontre aux artistes professionnels pour échanger sur le statut des artistes : intermittence, droit d'auteur, auto-entreprise... Des temps d'échange riches qui permettent une meilleure compréhension des problématiques et des améliorations possibles collectivement.

- **Et tout au long de l'année avec LeKalepin.fr :** agenda culturel collaboratif en ligne

Tous vos événements sont à découvrir sur lekalepin.fr, votre agenda culturel local et collaboratif. Consultez le site www.lekalepin.fr ou abonnez-vous à la newsletter ! Pour contribuer à l'agenda : www.lekalepin.fr/inscription

- **Mutualisation de matériel scénique :** La Kuma (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique). La Fabrik propose aux associations et collectivités un parc de matériel son et lumière disponible à la location pour les événements dans les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce de la mutualisation du matériel de 12 associations et collectivités du territoire.

Enfin, mardi 4 juin : assemblée générale

Notre assemblée générale a eu lieu à Duerne, permettant des rencontres chaleureuses avec différents adhérents et l'entrée d'Irène VILLE et Elise CHAVEROT au Conseil d'Administration pour accompagner Florian GUYOT, Séverine GINER et Elodie RAGEY.

A noter dans votre agenda 2020 fraîchement acheté !

- **3^e édition du Printemps des Poètes** (mars)
 - **Nouvelles éditions des festivals Un Mouton dans le Ciel** (avril) et **Copains Comme Chanson** (octobre)
- Et tant d'autres surprises... à construire... avec vous ?

Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement "faire œuvre ensemble".

Plus d'informations :
info@lafabrik-moly.fr
 09 82 30 04 54
 Suivez-nous sur
www.lafabrik-moly.fr
 et sur Facebook La Fabrik



Intermarché SUPER
SOUZY / Ste Foy l'Argentière
 Quartier Bellevue

HORAIRE D'OUVERTURE
 DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H30 NON-STOP

SERVICES

Laverie Station de lavage Développement photo Photocopies station 24/24

Distributeur de billets Photomatron GAZ Presse

leDRIVE InterMARCHÉ

Le SYRIBT



Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) continue son action sur l'ensemble des 43 communes qui composent son territoire, autour de ses deux principaux objectifs : restaurer l'écologie des cours d'eau et mieux gérer les inondations. Voici quelques temps forts de l'année 2019, qui illustrent la diversité d'actions du SYRIBT :

- **Deux chantiers** visant à redonner un caractère plus naturel aux rivières du bassin, et à permettre la circulation des poissons et des sédiments, se sont déroulés durant l'été 2019. Tout d'abord, le **seuil des Grenadières**, ancien ouvrage industriel délaissé et très dégradé, situé en bord de la RD389 entre L'Arbresle et Lozanne, a été supprimé, et le chantier a permis de restaurer une zone d'étalement de la Brévenne. A Sain Bel, le **gué du Calois**

sur la Brévenne a été aménagé, supprimant un obstacle souvent problématique à cause de l'accumulation de Renouée du Japon à l'amont. Une passerelle piétonne sera implantée afin de maintenir le passage des promeneurs et cyclistes.

- **La Turdine en amont du barrage de Joux a été labellisée "rivière en bon état"** par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, mettant en valeur une zone très préservée et de très bonne qualité de cette rivière aux multiples visages.



Intégrer la gestion de l'eau dans un projet urbain

- En juin dernier, **une formation à destination des élus du bassin versant avait pour thème "des solutions alternatives pour gérer les eaux pluviales et intégrer les zones humides aux projets d'aménagement"**. Partant d'exemples comme la zone du petit Laval à Bully ou la ZA du Puits d'Or à Limonest, les élus présents ont pu apprécier comment urbanisation et gestion des eaux peuvent faire bon ménage et créer des zones exemplaires et très qualitatives tant sur le plan environnemental que paysager.
- Une réflexion de longue haleine a aussi été mise en place sur la **thématique de la gestion de la ressource en eau**, et en particulier autour de la **problématique de l'irrigation agricole**. Le SYRIBT anime ainsi une cellule de concertation regroupant agriculteurs, services de l'État, fédération de pêche, partenaires financiers, communautés de communes, etc. dont le but est de trouver des solutions en matière de partage de l'eau, en des périodes où la sécheresse devient monnaie courante.



Le gué du Calois avant travaux



**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT**

ZA Bellevue - BP n° 1 - 69610 SOUZY
Tél. 04 74 70 04 29 - Fax 04 74 26 16 59

DU LUNDI AU SAMEDI MATIN
PARTICULIERS ET
PROFESSIONNELS



Béton et Matériaux en Auvergne-Rhône-Alpes

WWW.BETONALYON.FR - 04 78 48 58 48



Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

2019 fut l'année de la création de l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais. Situé administrativement à Mornant, il est déployé sur 5 bureaux d'information touristique à Chaponost, Mornant, St-Laurent-de-Chamousset, St-Martin-en-Haut et St-Symphorien-sur-Coise.

Une nouvelle identité graphique a été créée, et notamment un nouveau logo.

Un site internet commun va voir le jour au premier trimestre 2020, ainsi que de nouvelles éditions : carte touristique, guide touristique.

Vous aurez sans doute également l'occasion de découvrir le film promotionnel intitulé "Les Monts du Lyonnais, l'Echappée Douce" au cinéma ou sur les réseaux sociaux.

Nous vous demandons un peu de patience, toutes ces actions vont émerger en 2020.



Mail : contact@montsdulyonnaistourisme.fr
Site internet actuel : www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr
Prochainement : www.montsdulyonnaistourisme.fr
Facebook : Monts du Lyonnais Tourisme

NOUVEAU ! Dès octobre 2019
PARTEZ À LA CHASSE AUX GNOLUS
Et redécouvrez les Monts du Lyonnais avec 12 balades ludiques et gratuites. Les Gnolus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais, à travers une expérience ludique et gratuite de **géocaching*** !

Découvrez les Monts du Lyonnais autrement ! Sortez des sentiers battus et (re)découvrez le territoire par le biais de cette **nouvelle chasse aux trésors**.

Munis de votre smartphone, et de l'application mobile, **partez à la chasse aux Gnolus**, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire... Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnolus !

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez les 12 parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais, soyez surpris par la richesse de notre patrimoine en partant à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre territoire ! Les énigmes sont accessibles à tous. Accompagnés d'adultes, les plus petits (3 à 5 ans) se laisseront porter par les répliques des Gnolus. Les plus grands interagiront et se mettront dans la peau de véritables chasseurs de Gnolus.

Ce nouveau jeu "Les Gnolus" se pratique tout au long de l'année, 24h/24h ! Vous verrez, c'est très simple et amusant. Il suffit de se laisser guider par les énigmes le long du parcours.

12 parcours vous permettront de découvrir les Monts du Lyonnais à travers 6 thématiques représentatives de notre patrimoine :

- Histoire et Monuments
- Terroir et Saveurs
- Nature et Paysages
- Savoir-faire
- Contes et légendes
- Au bord de l'eau



**Le géocaching est une véritable chasse aux trésors grandeur nature, guidée par des coordonnées GPS.*



Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors

période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



© FRGDS RA

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :
Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Tél. 01.49 .55.82.22

Naissances 2019

Soélie CHARBONNIER née le 10 février
Fille de Audric CHARBONNIER et Léa JEAN SAINT MAGNE
Résidence Les 7 Sources – 1, lotissement des Sources Sud

Joannès VENET né le 22 mai
Fils d'Alexandre VENET et Nelly TISSEUR
660, chemin du Soutange

Jayson FAURE né le 23 septembre
Fils de Ludovic et Larisa FAURE
860, chemin du Granjon

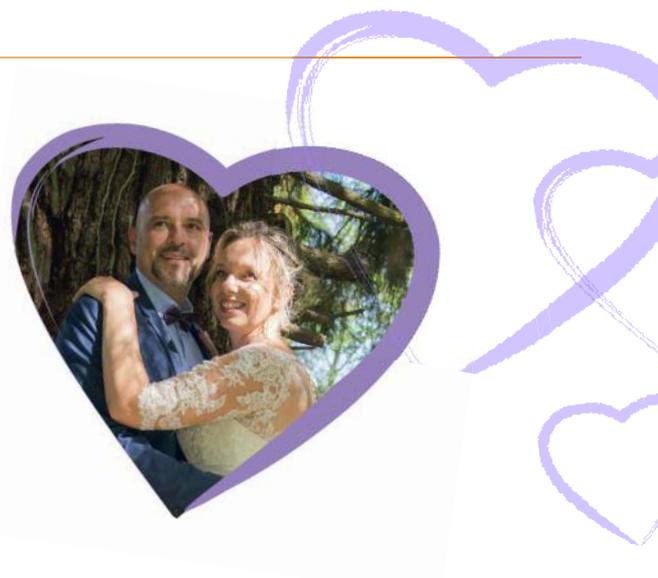
Siméo JOASSARD né le 30 septembre
Fils de Nicolas et Emilie JOASSARD
260, route de Grézieu-le-Marché

Théo AYEL né le 11 octobre
Fils de Julien AYEL et Amélie RONDY
345, chemin du Pré Plat

Alonaé ALHOMME né le 7 décembre à Meys
Fils de Tao ALHOMME et Lou PESTEL
25, chemin du Goujon

Mariage 2019

PONCET Cyril Pierre Paul et SEON Emilie Marie Anne, le 14 septembre



Décès 2019

AUDIN Georges François
décédé le 15 janvier à l'âge de 75 ans

PROTIERE Jean Claude Marie
décédé le 30 janvier à l'âge de 91 ans

MATHELIN Claudine
décédée le 3 avril à l'âge de 92 ans

THIOLLIER Jean Antoine
décédé le 14 mai à l'âge de 92 ans

BROSSARD Alice née BRUYAS
décédée le 24 mai à l'âge de 103 ans

CERNIZE Marcelle
décédée le 4 juin à l'âge de 90 ans

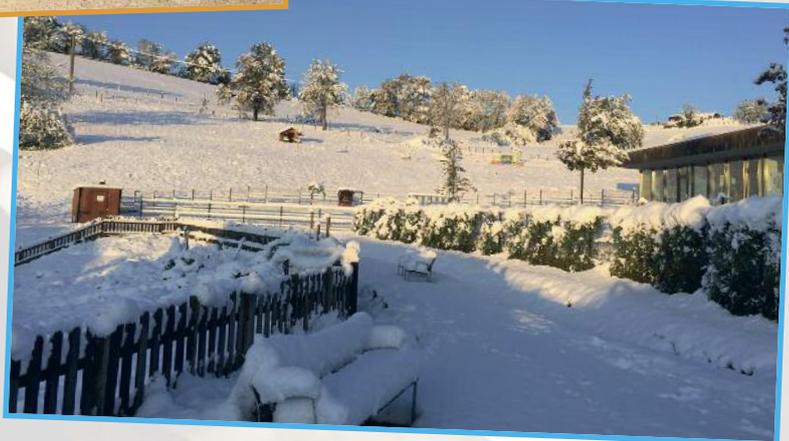
JAMEN Marc
décédé le 3 août à l'âge de 74 ans

LARUE Marcelle veuve POULLY
décédée le 25 septembre à l'âge de 94 ans

DUMOULIN Enrichetta née CERATO
décédée le 13 octobre à l'âge de 80 ans

DUMILLIER Josette née MURE
décédée le 31 octobre à l'âge de 85 ans

ODIN Mickaël
décédé le 2 décembre à l'âge de 37 ans



Classes en 9



Les Photos d'Aurélien
4 place Jean-Baptiste GALLAND
42 140 Chazelles sur Lyon